

HABITATS ET CULTURES

Une maison « concept innu » à l'échelle 1 : 1

Conception et construction de prototypes pour la communauté de
UASHAT MAK MANI-UTENAM

Québec, automne 2003

Par :

Hugues Berinchy

Véronique Breton

Anca Ciobanu

Charles-Antoine Lavoie

Maryse Martel

Véronique Proteau

Méinda Tremblay

Marie-Hélène Verdier

Supervision :

André Casault
architecte et
professeur



Innu Takuaiken
Uashat mak Mani-Utenam
1089, De Quen
C.P. 8000
Sept-Îles (Québec) G4R 4L9



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

École d'Architecture
Faculté d'Aménagement d'Architecture
et des Arts Visuels
1, Côte de la Fabrique
Québec (Québec), Canada G1R 7P4

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Mot du directeur | 3 |
| Présentation du travail | 4 |
| Dossiers de projets: plans et devis des prototypes | |
| Hugues Bérinchy et Charles-Antoine Lavoie | 7 |
| Véronique Breton et Mélinda Tremblay | 13 |
| Anca Ciobanu et Maryse Martel | 19 |
| Véronique Proteau et Marie-Hélène Verdier | 25 |
| Annexe: plan de cours | 34 |

Mot du directeur

Québec, le 3 août 2005

C'est avec beaucoup de plaisir que je présente, sous la forme d'un intéressant recueil, le résultat des travaux réalisés dans l'Atelier Habitats et cultures, à la session Automne 2003, sous la direction du professeur André Casault. Cet atelier vise à introduire les étudiants aux milieux socioculturels auxquels ils sont en général étrangers, et à les mettre en situation de découverte intellectuellement stimulante, d'observation active et d'écoute sensible à leurs interlocuteurs, dans un respect profond de la culture de « l'autre » ; le thème étudié : LA MAISON INNUE Conception et construction de prototypes pour Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

Ces travaux sont issus d'une collaboration entre la communauté Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam et l'École d'architecture de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval. L'atelier du programme de la Maîtrise en architecture est le quatrième qui traite de l'habitat dans un contexte autochtone. Le site d'intervention des projets présentés est localisé à Sept-Îles sur la Côte Nord. Grâce aux travaux et aux recherches réalisés dans le cadre de la collaboration entre les Innus et l'École d'architecture de l'Université Laval depuis l'automne 1998, l'atelier Habitats et cultures peut offrir à ses étudiantes et étudiants un cadre de travail et d'apprentissage très riche et très bien documenté.

Le processus de travail a été enrichi par deux séjours des étudiantes et étudiants de l'École d'architecture dans la communauté de Uashat et Mani-Utenam et par la visite à l'École d'architecture d'une quarantaine de jeunes Innus des niveaux secondaires IV et V de Sept-Îles et de la communauté. Ces séjours, aux retombées pédagogiques inestimables, ont été rendus possibles, grâce à une collaboration financière de la Fondation de la Famille Samuel et Saidye Bronfman et nous profitons de la présente pour la remercier chaleureusement.

Vous pourrez, par vous-même, constater d'une part toute la passion et l'énergie déployées par les étudiantes et les étudiants et, d'autre part la compétence et l'enthousiasme du professeur Casault; tout comme moi, vous serez édifiés par la qualité et l'originalité des travaux réalisés.

Le directeur de l'École d'architecture



Émilien Vachon, architecte

Présentation du travail

Fort de leur collaboration et des liens tissés entre les partenaires, le Conseil de bande de la Communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam et l'École d'architecture de l'Université Laval ont collaboré à la conception de prototypes de maisons innues. Au cours de l'automne 2003, un groupe de 8 étudiants de la maîtrise professionnelle de l'École d'architecture ont développé, dans le cadre du cours – **Atelier Habitats et cultures**, quatre projets de maisons innues.

Une maison innue :

Depuis le début de la sédentarisation de la communauté innue de Uashat mak Mali-Utenam, les membres de la communauté ont très peu été impliqués dans la conception des maisons qui sont construites sur leurs territoires. Les plans proviennent de la SCHL ou sont commandés à un bureau d'architectes de la région. Du point de vue de la forme et de l'aménagement des maisons, ce sont davantage les Innues qui se sont adaptés aux maisons des « blancs ». Les aménagements conventionnels, de types maisons de banlieues nord-américaines, ne répondent pas aux usages et aux modes de vie traditionnelles ou même plus contemporains de la grande majorité des Innus de Uashat mak Mani-Utenam. Les résultats des précédents projets de collaboration semblent montrer que les Innus interviennent encore relativement peu sur le bâti; l'appropriation des espaces domestiques semblent demeurer modeste, créant ainsi certains problèmes au niveau, entre autre, de l'entretien des maisons.

Il est important par contre de noter que depuis plusieurs années même si les Innus s'impliquent peu dans la phase de conception de leur habitat. Beaucoup d'entre eux participent à la construction de leurs maisons et par le biais du Conseil de bande et des entrepreneurs Innus, ils en contrôlent maintenant presque toutes les étapes de réalisation. En effet, aujourd'hui à Uashat et à Mali-Utenam deux entrepreneurs en construction et quelques particuliers - qui participent au programme d'auto-construction - bâtissent l'ensemble des maisons de la communauté. Les projets qui sont présentés ici se sont servis de l'expertise des ces entrepreneurs qui ont participé au processus de conception.

Le but

Le but premier du projet était de doter la communauté Innue de Uashat mak Mali-Utenam, et éventuellement d'autres communautés Innues, de maisons mieux adaptées à leurs modes de vie et à leur culture.

Les objectifs

Les objectifs de ce projet de maison « concept innu » étaient donc de :

- mieux comprendre les besoins « résidentiels » des Innus,
- mieux saisir les rapports que les Innus entretiennent avec les espaces domestiques,
- concevoir une maison ou des maisons qui seront mieux adaptées à la culture innue,
- développer et construire des prototypes durables et socialement adaptés aux contextes physiques, socioéconomiques et écologiques des deux territoires de la communauté.
- sensibiliser les membres de la communauté à leur rôle dans la gestion et le contrôle de l'environnement bâti, (sensibilisation particulière auprès des jeunes)
- impliquer les membres de la communauté dans la conception de leur maison,

Principales activités du projet :

- Enquêtes auprès des membres de la communauté et plus précisément auprès des futurs usagers,
- Conception des maisons par le biais d'un processus participatif avec les futurs usagers,
- Consultation tripartite - usagers (et les membres impliqués du conseil de bandes et leurs représentants) - concepteur (les étudiants d'architecture supervisés par des professeurs de l'École d'architecture) et les constructeurs (les entrepreneurs locaux Innus).
- Sensibilisation des jeunes à l'importance du cadre bâti et à l'environnement en général, en les intégrant au processus de conception et en organisant des activités de sensibilisation à l'École d'architecture,
- Élaboration des plans, du devis et de l'estimation des coûts pour construction,
- Construction des prototypes,
- Suivi de la construction par des représentants du conseil de bande et un ou deux étudiants ayant participé à la conception,
- Analyse post-occupationnelle des prototypes

Cadre de travail :

Les prototypes de maisons Innues ont été développés par un groupe d'étudiants de la maîtrise professionnelle de l'École d'architecture dans le cadre de l'atelier Habitats et cultures. Entre trois et cinq équipes formées de deux étudiants chacune ont travaillé pendant tout le semestre de l'automne 2003 (15 semaines) à l'élaboration des prototypes.

Les étudiants et étudiantes ont été supervisés par le professeur André Casault, architecte membre de l'OAQ et de l'IRAC.

Historique du projet :

L'École d'architecture de l'Université Laval collabore depuis quelques années avec des communautés autochtones du Québec. À l'automne 1998, 16 étudiants avaient exploré avec la communauté d'Unamen Shipu la conception d'habitations durables et adaptées aux modes de vie et à la culture Innue. À l'hiver 2002, un autre groupe d'étudiants avait conçu des projets de centres multiculturels pour la communauté Abénaquise d'Odanak. Au printemps 2002, le directeur de l'École d'architecture, M. Émilien Vachon décide alors de renforcer davantage sa collaboration avec les communautés autochtones et s'associe à la communauté Innue de Uashat mak Mani-Utenam dans le but d'explorer le potentiel territorial des deux réserves de la communauté. À l'automne 2002, 23 étudiants ont participé à ce travail. Des enquêtes terrain et des consultations auprès du Conseil de bande et de la population ont été menées; 5 projets de design urbain, 6 projets de petites maisons pour personnes seules et 4 projets de maisons de jeunes ont été conçus dans le cadre de cet exercice.

Les partenaires désiraient, en travaillant ensemble à la conception et à la réalisation de petits projets résidentiels, pousser plus loin leurs collaborations

Les partenaires :

Pour la communauté de Innu Takuaikan Uashat mak Mali-Utenam (ITUM), les participants sont :

- M. Rosario Pinette, chef de bande,
- M. Georges-Ernest Grégoire, conseiller responsable de l'habitation,
- M. Remy Bastien, directeur bloc 4,
- Mme Carmen Rock, coordonnatrice de l'habitation,
- M. Joël Gagnon, Architecte Mamuitun,
- Deux représentants des entrepreneurs en construction : M. André Michel, Utshu Construction et M. Stéphane Rock, Apetuamiss Construction,
- Et les futurs usagers : au cours du mois d'août 2003 des membres de la communauté: André Pilot, Charles Gabriel, Sara Jourdain, Josée Rock, Sonia Thérèse Pinette, Roland St-Onge et Jean Luc Vollant qui désiraient participer au processus de conception ont été choisis par le Conseil de Bande.
- Merci à la firme DMG architectes, à Mme Louise Newburry, technicienne en architecture et à M. Jean Hébert, architecte, pour leur précieuse collaboration lors de l'étape finale.

Pour l'École d'architecture :

M. André Casault, architecte, professeur responsable de l'atelier Habitats et cultures,

Avec la collaboration de

M. Émilien Vachon, architecte, directeur,

Mme Geneviève Vachon, Ph.D., architecte, professeure,

Mme Tania Martin, Ph.D., professeure associée,

M. Gilles Rocheleau, architecte et responsable de formation pratique (conseil devis et spécifications),

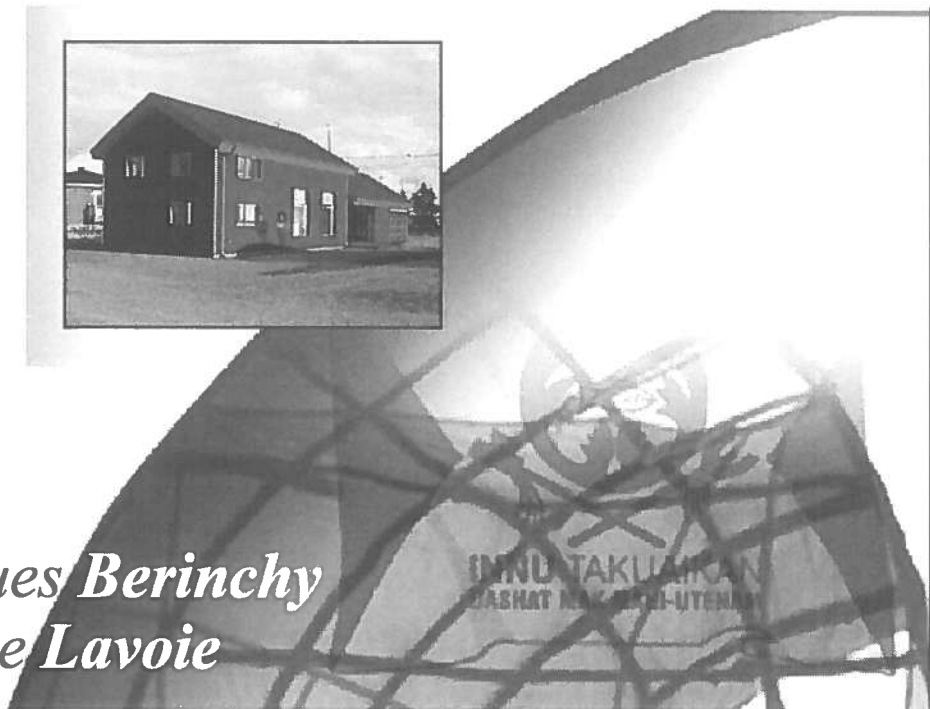
M. Jacques White, architecte, professeur (conseil « Pensée constructive et architecture résidentielle au Québec »)

Merci à nos partenaires financiers :

Fondation de la Famille Samuel et Saidye Bronfman

Ministère des affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC)

Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL)



Hugues Berinchy
Charles-Antoine Lavoie

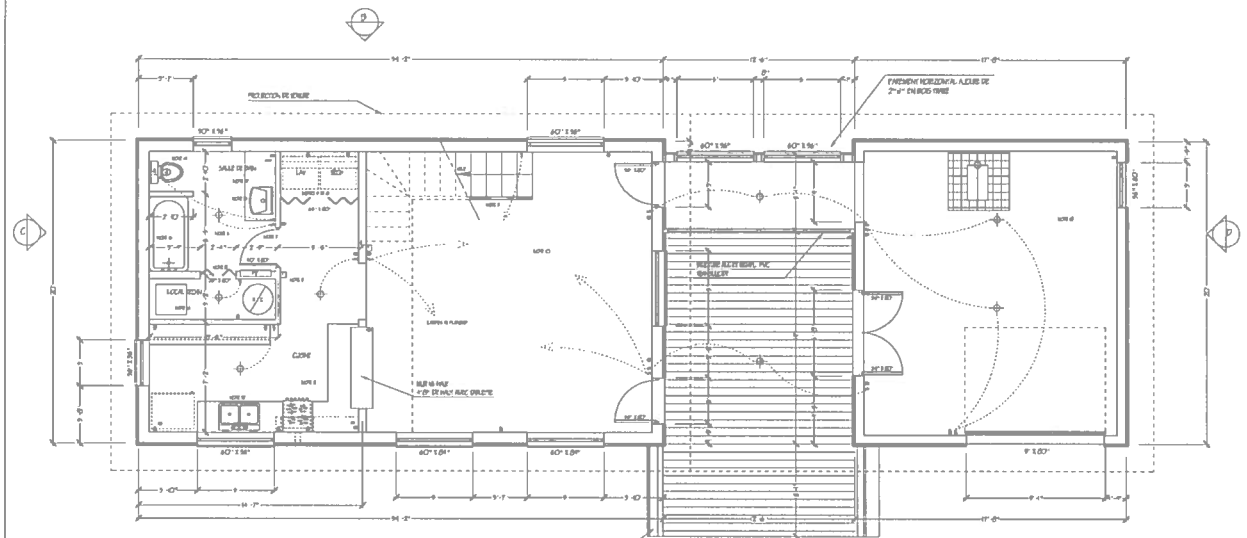
INNU TAKUUKAN
DASHAT NAQAPU-UTENNA

NOTES:

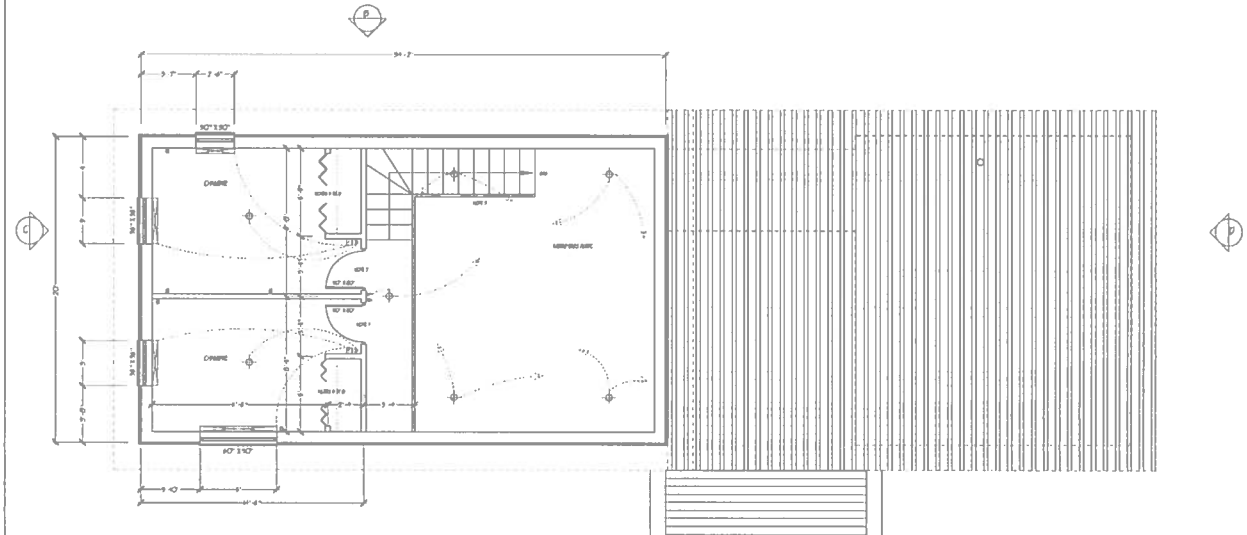
- NOTE 2: FOURNIR ET INSTALLER ANCHOES DE CUISINE EN PLASTIQUE STRATÉ AVEC COMPORTE-MÉ-HOLLÉ "ARBORITE" 24" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDOULÉE AU PLAN 2 TABLETES ALÉZABLES EN MÉLANGE DANS CHAQUE ANCHORE FOURNIR ET INSTALLER ANCHOES SUPÉRIEURES DE 12" DE PROFONDEUR (COLLEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE)
- NOTE 3: FOURNIR ET INSTALLER MAIN COURANTE EN BOIS À UNE HAUTEUR DE 36" CONFORME AU C.O.D EN VIGNEUR ET À L'ANIMA ELLE DEVRA ÊTRE FIXÉE À TOUTES LES 4'-0"
- NOTE 4: FOURNIR ET INSTALLER BARRE À CONTRAIRE DE TYPE NON ALÉZABLE FIN CHROME BRILLANT 1 QUINCE COMPLÈTE COLLIERS DE SUPPORTS AINSI QUE LES TABLETES CONTRÉPLACÉ 5/4" FINI
- NOTE 5: FOURNIR ET INSTALLER LES SOLINS REÇOUS EN TÔLE D'ACIER GALVANISÉES D'UNE LARGEUR DE 17" À LA DIMENSION DU PAVEMENT ET DE LA TÈRRE
- NOTE 6: FOURNIR ET INSTALLER PORTE PRÉ-MONTÉE INTÉRIEURE AVEC ANCRÉ ET DOIGNE POSÉES DES 2 CÔTÉS EN FIN LIGNÉE. LES PARCS DEVONT ÊTRE VISÉS AUX MONTANTS DE BOIS (MODÈLE APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE)
- NOTE 7: FOURNIR ET INSTALLER PORTE PLAINTE EN FIN DE TYPE LOUARE DANS LA NOTÉ SUPÉRIEURE DE 15/0" D'ÉPAISSEUR. CARRÉ EN FIN À FEUILLE
- NOTE 8: FOURNIR ET INSTALLER CÉRAMEQUE 6" X 6" SUR TOUTE LA SURFACE DU PLANCHER DE LA SALLE DE BAIN, CUISINE, LE LOCAL TECHNIQUE ET L'ESPACE DE DISTRIBUTION ENTRE LA CUISINE ET LA SALLE DE BAIN
- NOTE 9: FOURNIR ET INSTALLER DANS TOUTES LES AUTRES PIÈCES ET LES MARCHÉS D'ESCALIER UN RECOUVREMENT DE PARQUET DE BOIS FRANC 5/16
- NOTE 10: FOURNIR ET INSTALLER LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN SUIVANT UN PORTO-PAPER/NOUÉAGE, UN PORTO-SAVON EN SURFACE, UNE BARRÈRE À SERVETTES DE 24", UN PORTO SAVON ENCASTRÉ AVEC BARRÈRE D'APPUI INCORPORÉE DANS LE COMPARTIMENT DU BAIN, UNE BARRÈRE DE BORDURE POSÉE EN ACIER INOXYDABLE AVEC FINIÇONS VISIÈRES ET CROCHETS À BORDURE EN ACIER INOXYDABLE. FINIÇONNEMENT, UN CROCHET À VÊTEMENTS EN PNEU ÉQUIVALEMENT APPROUVÉ
- NOTE 11: FOURNIR ET INSTALLER ÉVIER À CUVETTE SIMPLE EN ACIER INOXYDABLE NO. 001302001 OU ÉQUIVALENT AVEC ROME-TRETE DELTA DS 5/9
- NOTE 12: FOURNIR ET INSTALLER L'ANCHO "COLONN" NO. 0546400 SUR COMPORTE DE FORME OVALE, TROP PLEIN NÉCESSAIRE ET ROME-TRETE "VALVE" NO. 22141
- NOTE 13: FOURNIR ET INSTALLER CABINET D'ASSISE EN PORCELAINE VITRIFIÉE, À CROCHÉ À LA COMPAGNE "AMERICAN STANDARD" 15 LITRES AVEC RÉSERVOIR CÔTÉ ET SÈGE EN PLASTIQUE
- NOTE 14: Baignoire EN ACIER ÉVAILLÉ-PORCELAINE ANTI-SCIDE ET FOND ANTI-PÉRIPIANT, ROME-TRETE DE LA COMPAGNE "DELTA" SÈRE 1200, PÉRISSONNE QUALIFIÉE MONO-COMMANDE. CONTOUR DE BAIN EN PANEAU DE "CÉRAMEQUE D'EMERSE", COLLEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE
- NOTE 15: FOURNIR ET INSTALLER UN ÉCHANGEUR D'AIR TEL QU'EXIGÉ DANS LE C.O.D ET INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT
- NOTE 16: FOURNIR ET INSTALLER VANITÉ EN PLASTIQUE STRATÉ AVEC COMPORTE-MÉ-HOLLÉ "ARBORITE" 24" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDOULÉE AU PLAN INCLINANT 2 TABLETES ALÉZABLES EN MÉLANGE (COLLEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE)
- NOTE 17: FOURNIR ET INSTALLER DANS LA PARTIE 3 SAISON UN RECOUVREMENT DE TÈLE DE VANILLE COMPOSITE "ARBERGARD" QUALITÉ EXCELLENTE (COLLEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE)

NOTES GÉNÉRALES:

- TOUTS LES TRAVAUX DE COMPOSANTES LIÉES DEVONT ÊTRE CONTRÔLÉS AU C.O.D EN VIGNEUR AINSI QU'À TOUTES LES RÉGLEMENTATIONS S'Y APPLIQUANT
- TOUTS LES CLOISONS INTÉRIEURES SONT COMPOSÉES DE MONTANTS DE BOIS 2" X 4" @ 16" C/C À L'EXCEPTION DES ENDROITS OÙ DES CLOISONS DE PLÂTRE DEVONT PASSER DANS CEUX-CI ET DES MURS PORTEURS. UTILISER A LORS DES MONTANTS DE BOIS 2" X 6" @ 16" C/C FOURNIR ET INSTALLER UN CÔTE 13 MAI DE PARI ET D'UNE HAUTEUR
- SOLER TOUTS LES CONDUITS DE VENTILATIONS, ÉVÉNEMENTS DE PLOMBERIE SUIVÉS À L'INTÉRIEUR CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU C.O.D EN VIGNEUR
- ASSURER L'ÉTANCHÉITÉ DU PARE-AIR ET DU PARE-VAPEUR EN SCÉLANT TOUTS LES JOINTS ET AU PÉRIMÈTRE DES OUVERTURES LE PARE-VAPEUR DEVRA COUVRIR LES CADRES DE PORTES ET FÉNÊTRES, AINSI QUE LES SOLIVES LE LONG DES RIVES ET L'ISOLANT RIVE DE LA FONDATION
- POSER UN REVÊTEMENT DE PROTECTION D'AVANT-TOT, CONSISTANT D'UN PAPIER 50 lbs SE PÉLONGEANT JUSQU'À 96" À L'INTÉRIEUR DE LA FACE INTÉRIÈRE DES MURS. INSTALLER LE LONG DES RIVES DE TOT SOUS LE PAPIER DE CONSTRUCTION 15 lbs ET LA BARRÈRE DE DÉPART EN BREVETÉ D'ASPHALTE
- FOURNIR ET INSTALLER UN SOLIN EN ALUMINIUM AU DESSUS DES OUVERTURES DE COLLEUR SIMILAIRES AUPRÈS PARELLE PROPRIÉTAIRE
- AU REZ-DE-CHAUSSEE, PRENDRE TOUTS LES PLANCHERS DE GYPSE, MURS, CLOISONS INTÉRIEURES, MOULURES, CHAMBRANLES, PLAINES ET QUATRE-RENDUS AU MOYEN D'UNE COLÈRE D'APPÊT ET DE DEUX COLÈRES DE PÉNNURE L'AVANT-D'UN LÉVÉRIE PLANC. LA CAGE D'ESCALIER EST AINSI À PÉNNURE. LA MAIN COURANTE ET LES PORTES INTÉRIEURES SONT À PRENDRE AVEC 2 COLÈRES DE VERINS À L'UN ET À L'AUTRE CÔTÉ
- FOURNIR ET INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE ÉTAGE ET UN EXTINGUEUR DE TYPE ABC DE 5 lbs PRÈS DE LA CUISINE
- TOUTS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DEVONT ÊTRE CONFORMES AU "Code de plomberie" (Code 1994) AINSI QU'À TOUTES LES EXIGENCES DES AUTORITÉS MUNICIPALES ET/OU PROVINCIALES. FOURNIR ET INSTALLER TOUTE LA DOCUMENTATION ET LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE POUR LA MISE EN PLACE ET LE BON FONCTIONNEMENT DES APPARELS DE PLOMBERIE ET TEL QU'EXIGÉ DANS LES DIFFÉRENTS CODES ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGNEUR
- TOUTS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVONT ÊTRE CONFORMES AU "Code de distribution de l'électricité" ÉDITION LA PLUS RÉCENTE AU C.O.D EN VIGNEUR AINSI QU'À TOUTES LES EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ. FOURNIR ET INSTALLER TOUTE LA DOCUMENTATION ET ACCESSOIRES REQUIS POUR L'INSTALLATION ET LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE TEL QU'EXIGÉ DANS LES DIFFÉRENTS CODES ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGNEUR. LE C.O.D DES SÉRIÉS S'Y APPLIQUANT.



PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'0"



PLAN DE L'ETAGE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'0"



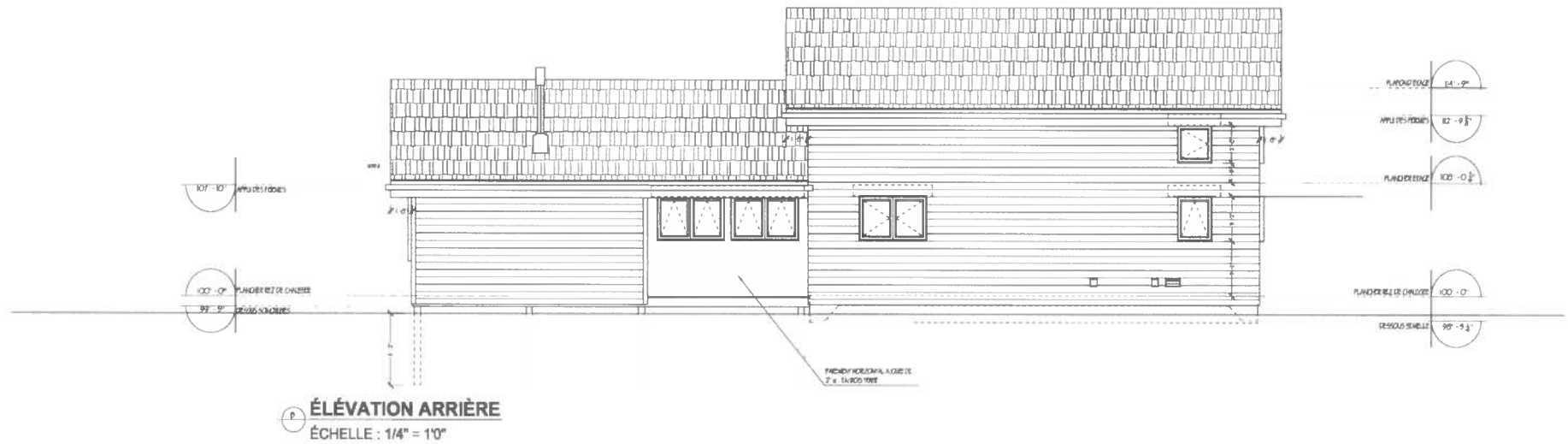
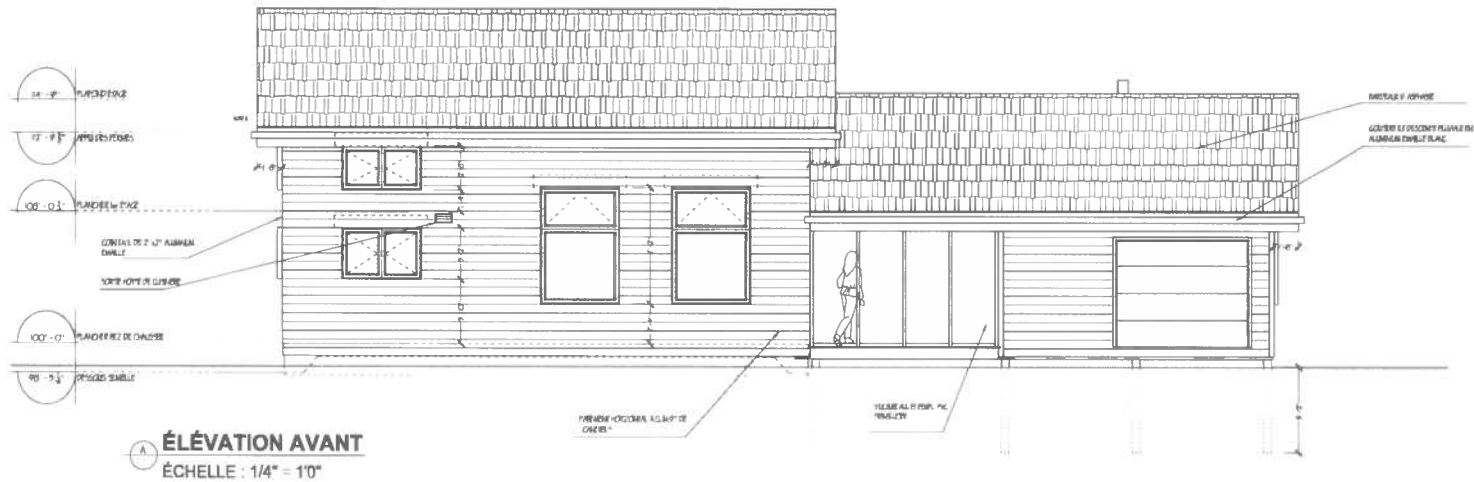
UNIVERSITÉ L'AVIL
Faculté d'Aménagement, d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
PLANS

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Hugues Berinçhy
Charles-Antoine Lavole
PROFESSEUR : **André Casault**
DATE : **16 Décembre 2003**
A1 / A5



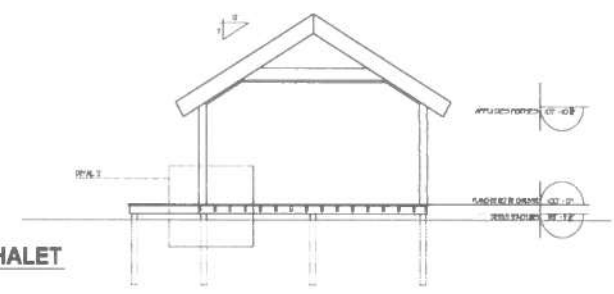
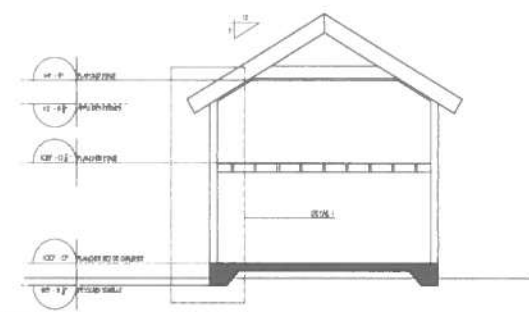
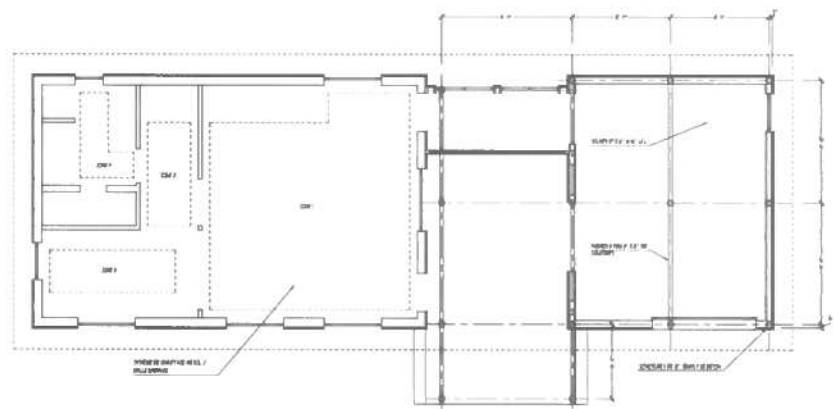
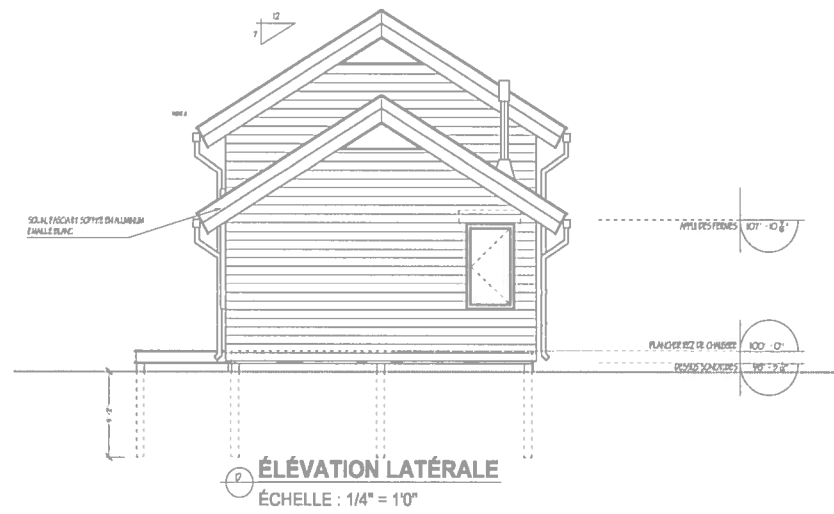
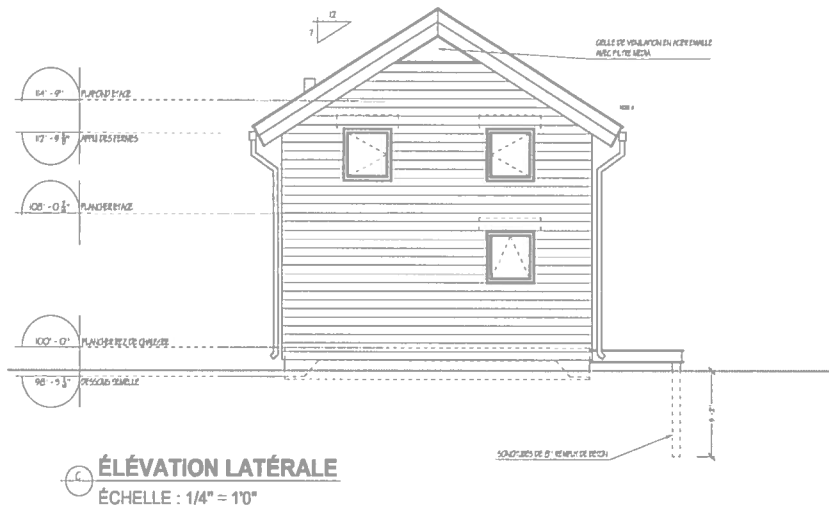
**UNIVERSITÉ
 LAVAL**
 Faculté d'Aménagement,
 d'Architecture et des Arts Visuels
 École d'Architecture


ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
 ARC-66359

PROJET :
**MAISONS
 «CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :
ÉLÉVATIONS

CONÇU ET DESSINÉ PAR : **Hugues Berinchy
 Charles-Antoine Lavole**
 PROFESSEUR : André Casault
 DATE : 16 Décembre 2003
A2 / A5



| | | | | |
|--|---|---|--|---|
|  UNIVERSITÉ LAVAL Faculté d'Aménagement, d'Architecture et des Arts Visuels École d'Architecture | ATELIER DE CONCEPTION : HABITAT ET CULTURE ARC-66359 | PROJET : MAISONS «CONCEPT INNU» | TITRE DU DESSIN : ÉLÉVATIONS + STRUCTURE | CONÇU ET DESSINÉ PAR : Hugues Berinchy Charles-Antoine Lavoie |
| | | | | PROFESSEUR : André Casault DATE : 16 Décembre 2003 |

COMPOSITIONS TYPES

T1

TOITURE

PANNEAUX D'ASPHALTE 240 lbs. COLÉS ET COLLÉS, GARANTS 25 ANS
PAPIER NOIR 15"
CONTREPLAQUE 5/8" BOUILLIE TYPE DE BRÈLE
FERNES DE COMPRESSION (APPROPRIÉES PAR SOL ET CONFORMES AU
CMB EN VIGNEUR)
ISOLANT DE FIBRE DE VERRE EN VITES, 2 RANGS DE 6"
PARE-VAPEUR TYPE 1, JONTS SCELLÉS
FOURURES DE BOIS 1" x 2" @ 16" c/c
DIPSE 1/2" VISÉ

M1

MUR M1
PAREMENT HORIZONTAL 9" CANDEL
FOURURES DE BOIS 1" x 2"
PARE-AIR AVEC JONTS SCELLÉS
CARTON FIBRE 7/16" GOURDINE
(CONTREPLAQUE 1/2" DANS LES LONGS)
MONTANTS DE BOIS 2" x 6" @ 16" c/c
ISOLANT DE FIBRE DE VERRE 6" R30 - R5
CARTON FIBRE 7/16"
PARE-VAPEUR JONTS SCELLÉS
FOURURES DE BOIS 1" x 2" @ 16" c/c
DIPSE 1/2" VISÉ

M2

MUR M2
PAREMENT HORIZONTAL 9" CANDEL
FOURURES DE BOIS 1" x 2"
PARE-AIR AVEC JONTS SCELLÉS
CARTON FIBRE 7/16" GOURDINE
(CONTREPLAQUE 1/2" DANS LES LONGS)
MONTANTS DE BOIS 2" x 6" @ 16" c/c
CARTON FIBRE 7/16"

P1

PLANCHER P1

FIN DE PLANCHER
CONTREPLAQUE 5/8" BOUILLIE VISÉ ET COLLÉ
SOLIVES DE PLANCHER (VOR PLAND)
FOURURES DE BOIS 1" x 2" @ 24" c/c

P2

PLANCHER P2

BIÈLES DE VINYL 12" x 2"
CONTREPLAQUE 5/8" BOUILLIE VISÉ ET COLLÉ
SOLIVE DE PLANCHER 2" x 6" @ 16" c/c
POULICE 5 FOS 2" x 2" SUR SOLAIOURE

D1

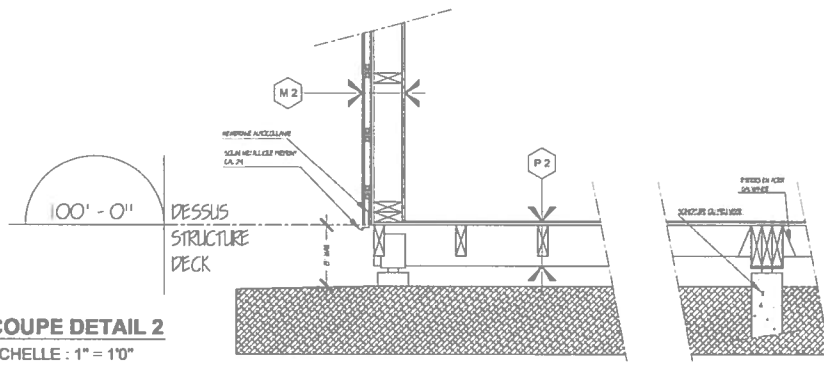
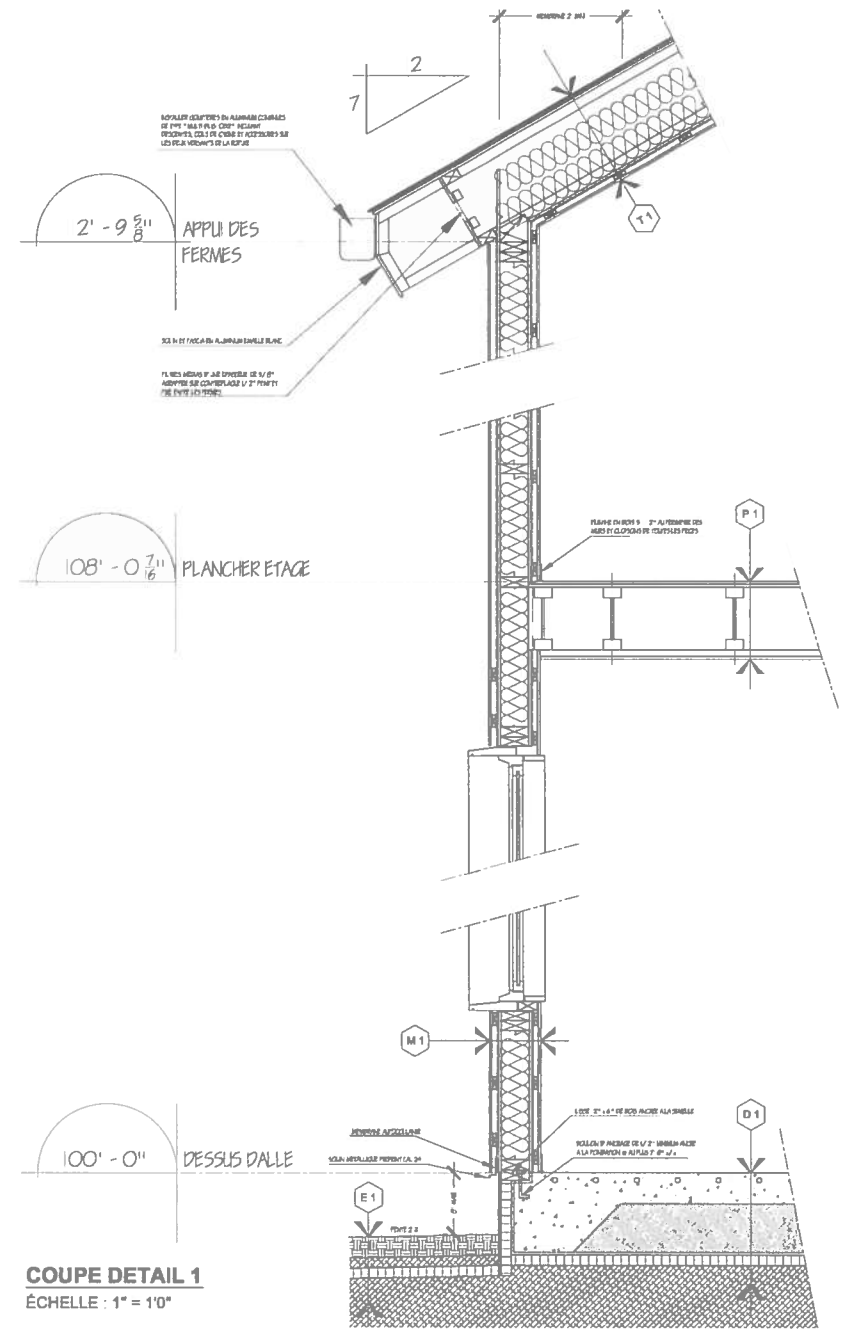
DALLE AU SOL

PLANCHER DE BOIS FRANC 5/16" GENE FIN SURFACE
DALLE DE BETON FANTON NET 250 Mm 9" x D OCCULON D AIR
ÉPAISSEUR 6"
COUPES DANS LA DALLE SYSTÈME DE CHAUFFAGE
RELLIS MÉTALLIQUE 18.7 x 18.7 JAVI 52 x 152 MM
SABLE COMPACTÉ 9 1/2"
ISOLANT RIGIDE DE TYPE I, II, III 2"
PERRÉ NETTE COMPACTÉ 6" MMS

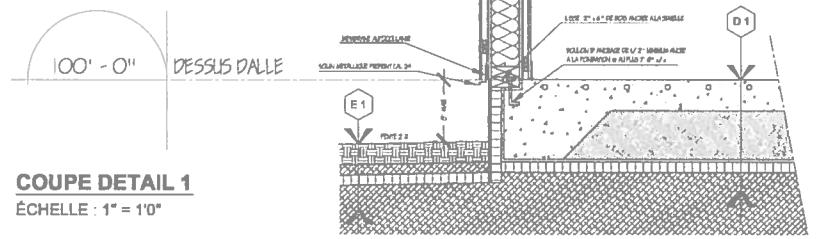
E1

TERRAIN

REVELA 4"
MEMBRANE GEOTEXTE
GRAVIER PROPRE 2"
HAUSSE RIGIDE 2"
GRAVIER PROPRE 4"



COUPE DETAIL 2
ÉCHELLE : 1" = 10"



COUPE DETAIL 1
ÉCHELLE : 1" = 10"



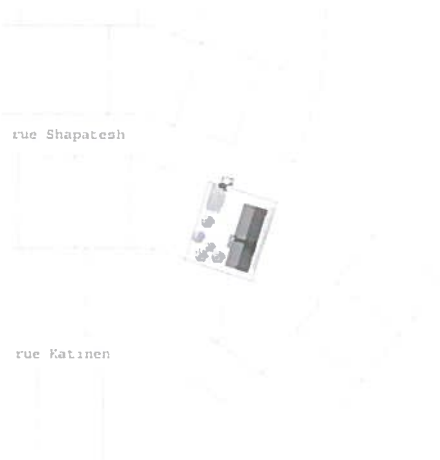
UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
COUPES DÉTAILS

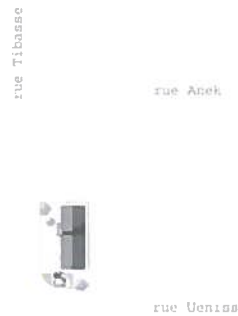
CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Hugues Berinchiy
Charles-Antoine Lavoie
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003
A4 / A5



IMPLANTATION UASHAT



PERSPECTIVES INTÉRIEURES



IMPLANTATION MANI-UTENAM



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :

PERSPECTIVES

CONÇU ET DESSINÉ PAR :

**Hugues Berinchy
Charles-Antoine Lavoie**

PROFESSEUR : André Casault

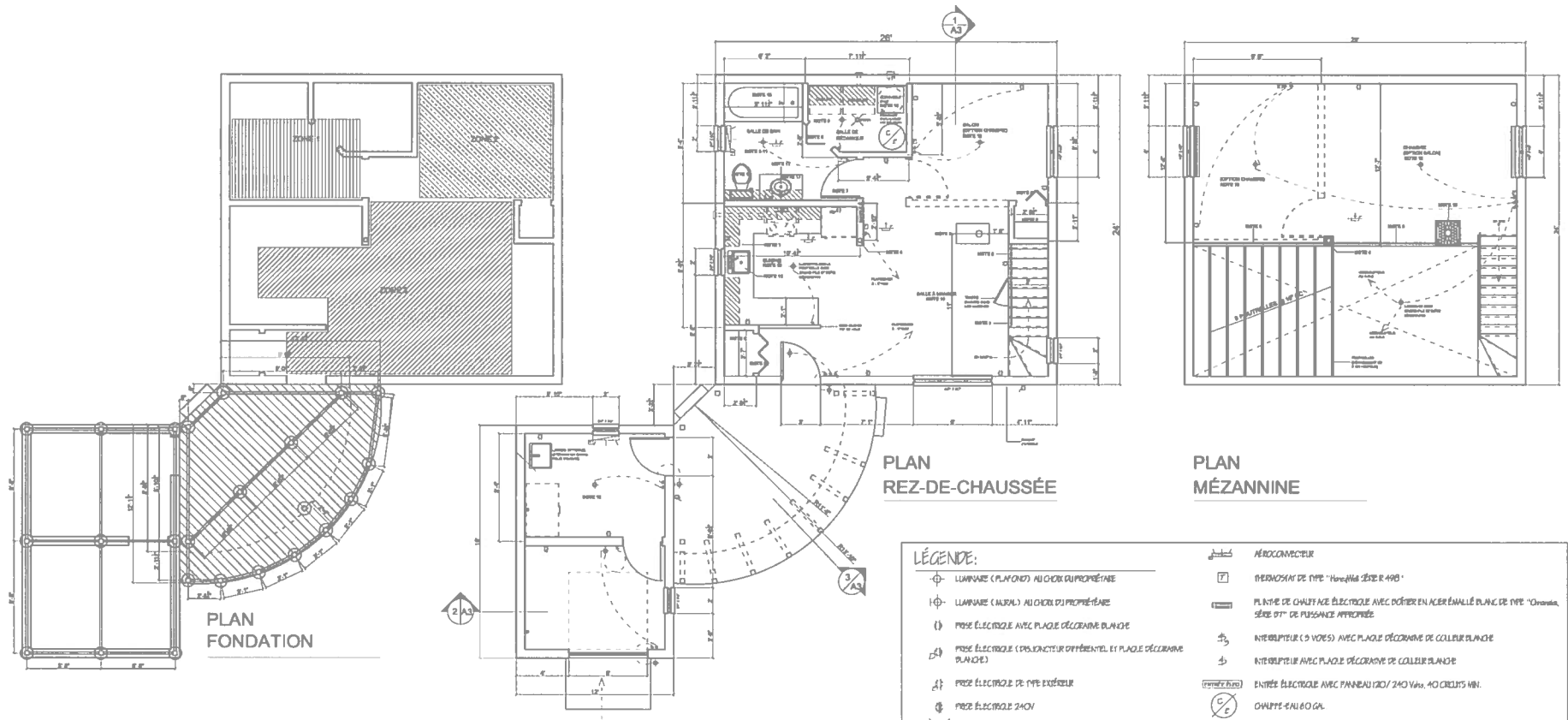
DATE : 16 Décembre 2003

A5 / A5



Véronique Breton
Mélinda Tremblay

INRU TAKUMKAN
DASHAT NIKI-UTENAN



NOTES:

NOTE 1: FOURNIR ET INSTALLER ANIMÉES DE CLISAGE EN PLASTIQUE SPÉCIAL AVEC COMPORTEUR PRÉ-MOULÉ "MORISE" 24" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDICÉE AU PLAN 2 TOULETTES ALÉSÉES EN MÉLANGE DANS CHAQUE ANIMÉES. FOURNIR ET INSTALLER ANIMÉES SUSPENDUES DE 12" DE PROFONDEUR (COLLEUR AU CHOC DU TROUS)

NOTE 2: FOURNIR ET INSTALLER MANI-COURBINE EN BOIS À UNE HAUTEUR DE 36" CONFORME AU C.A.D. EN VEULEUR AU C.A.D. ELLE DOIT ÊTRE FIXÉE À TOUTES LES 4" 0"

NOTE 3: CONSTRUITE DES TANK-LIONS EN CONTREPLAQUE 1/2" x 0" DE CHAQUE CÔTÉ DES MARCHES D'ESCALIER INTÉRIEUR, DE FAÇON PROTÉGER LE PLACON PLATE AUJOURD'HUI FINIR AVEC UN QUART-DE-ROUD 1/2" - LE TOUR PERM

NOTE 4: FOURNIR ET INSTALLER POTEAU AJUSTABLE POUR SUPPORTER UNE CHARGE MINIMUM DE 8 000 LBS. LA PLACER POSÉE À L'EXTÉRIEUR SUPÉRIEURE DES POTEAUX DOIT ÊTRE DE MÊME LARGEUR QUE LA POINTE DE BOIS OU ELLE SUPPORTER LA PLACER DE SUPPORT À LA POINTE AU MOYEN DE BOLLONS 5/8" x 1 1/4" - LA BASE DU POTEAU DOIT ÊTRE APPUYÉE DIRECTEMENT SUR L'EMPACEMENT RECOUVRÉ TOIT DE BOIS

NOTE 5: FOURNIR ET INSTALLER BARRÉ À CÔTÉ DE TYPE NON ALUMINÉ FINI GIRONNE BRILLANT FOURNIR COMPLÈTE COLLIERE DE SUPPORTS AINSI QUE L'UNE TOULETTES CONTREPLAQUE 5/4" PEINT

NOTE 6: FOURNIR ET INSTALLER LES SOLS REÇUS EN TÔLE D'ACIER GALVANISÉES D'UNE LARGEUR DE 12" À LA DIRECTION DU PAVEMENT ET DE LA TOITURE.

NOTE 7: FOURNIR ET INSTALLER PORTE PRÉ-MONTÉE INTÉRIEURE AVEC ANÈTE ET BOIS POSÉS DES 2 CÔTÉS EN PIN JONÉ. LES BÂIS DEVENT ÊTRE VEZÉS AUX MONTANTS DE BOIS (MONTÉE APPROUVÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE)

NOTE 8: FOURNIR ET INSTALLER PORTE PLANTE EN PIN DE TYPE LOUVE DANS LA MONTÉ SUPÉRIEURE DE 1 1/8" D'ÉPAISSEUR. CADRE EN PIN À PEILLURE

NOTE 9: FOURNIR ET INSTALLER CÉRAMIQUE 1" x 1" SUR TOUTE LA SURFACE DU PLANCHER DE LA SALLE DE BAIN, DE LA SALLE DE MÉCANIQUE ET AUTOUR DU PORTE SUR UNE SURFACE DE 16p x 16p" à l'aire et à l'aire, sans que 8" sur les 48p"

NOTE 10: FOURNIR ET INSTALLER DANS TOUTES LES AUTRES PIÈCES ET LES MARCHES D'ESCALIER UN RECOUVREMENT DE PLANCHER FLOTTEUR

NOTE 11: FOURNIR ET INSTALLER LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN SUIVANT UN PORTE-PAPIER triangulaire, UN PORTE-SAVON SURFACE, UNE DAIRE À SERVIETTES DE 24" x 18" (MORISE) 18" x 24" (UN PORTE-SAVON ENCLASTÉ AVEC DAIRE D'APPUI INCORPORÉ DANS LE COMPARTIMENT DU BAIN, UN BARRÉ DE RESEAU DE BOULIE EN ACIER INOXYDABLE AVEC FRANÇOIS VISÉS ET COUDES À BRÈLER EN ACIER INOXYDABLE, FINALEMENT, UN COUDES À VÊTEMENTS EN 90° OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

NOTE 12: FOURNIR ET INSTALLER ÉVIER À CUVETTE SIMPLE EN ACIER INOXYDABLE NO. 02-20207 OU ÉQUIVALENT AVEC DIAMÈTRE DE 14-35 5/8"

NOTE 13: FOURNIR ET INSTALLER LAVABO "COLONY" NO. 02-46-405 SUR COMPORTEUR DE FORME OVALE, TROP PLEIN INTÉGRÉ ET ROBINETTERIE "VALTEC" NO. 27141

NOTE 14: FOURNIR ET INSTALLER CABINET D'ASSISE EN PORCELAINE VITRÉE, À BORD RÉGLER DE LA COMPAGNIE "AMERICAN STANDARD" 15 LINES AVEC RÉSERVOIR CÔTÉ ET SIÈGE EN PLASTIQUE

NOTE 15: ÉMAGNER EN ACIER ÉMALLÉ PORCELAINE ANTI-TAÇON ET TOND ANTI-DÉBRANT, ROBINETTERIE DE LA COMPAGNIE "DELTA" SÉRIE 1800, PRESSAGE CUIVRE MONO-COMMANDE, CONTOUR DE BAIN EN PANNEAU DE "CÉRAMIQUE DE DANER", COLLER AU CHOC DU PROPRIÉTAIRE

NOTE 16: FOURNIR ET INSTALLER UN ÉCHANGEUR D'AIR TEL QU'EXIGÉ DANS LE C.A.D. ET INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU PROPRIÉTAIRE

NOTE 17: FOURNIR ET INSTALLER VANNE EN PLASTIQUE SPÉCIAL AVEC COMPORTEUR PRÉ-MOULÉ "MORISE" 24" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDICÉE AU PLAN INCLINÉ 1 VANNE ALÉSÉE EN MÉLANGE (COLLEUR AU CHOC DU PROPRIÉTAIRE)

NOTE 18: FOURNIR ET INSTALLER UN RECOUVREMENT DE TÔLE DE VENTILÉ COMPOSÉ "AMERICAN" QUADRÉ EXCELLEN (COLLEUR AU CHOC DU PROPRIÉTAIRE)

NOTE 19: INSTALLER UN ISOLANT MINÉRAL DE 6" AUTOUR DE LA CHEMINÉE.

NOTES GÉNÉRALES:

TOUTS LES TRAVAUX ET COMPOSANTES UTILISÉES DEVONT ÊTRE CONFORMES AU C.A.D. EN VEULEUR ANCIEN À TOUTES LES RÉGLEMENTATIONS S'APPLIQUANT

TOUTS LES CLOISONS INTÉRIEURES SONT COMPOSÉES DE MONTANTS DE BOIS 2" x 4" @ 16" c/c À L'EXCEPTION DES ENDROITS OÙ DES CONDUITS DE PLOMBERIE DEVONT PASSER DANS CEUX-CI UTILISER ALORS DES MONTANTS DE BOIS 2" x 6" @ 16" c/c FOURNIR ET INSTALLER UN GYPSO 1/2" MAX DE PART ET D'AUTRE DE LA CLOISON

ISOLER TOUTS LES CONDUITS DE VENTILATIONS, ÉVÉNEMENTS DE PLOMBERIE SITUÉS À L'INTÉRIEUR CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU C.A.D. EN VEULEUR

ASSURER L'ÉTANCHÉITÉ DU PARE-VENT ET DU PARE-VAPEUR EN SCÉLANT TOUTS LES JOINTS ET AU PÉRIMÈTRE DES OUVERTURES, LE PARE-VAPEUR DOIT ÊTRE VALÉRIER LES CRÈVES DE PORTES ET FENÊTRES, ANCIEN QUE LES SOLS LE LONG DES RIVES ET L'ISOLANT DOIT ÊTRE LA FONDATION

POSER UN REVÊTEMENT DE PROTECTION D'AVANT-TOIT, COMPOSÉ D'UN PAPIER 50 LBS EN PROLONGEMENT JUSQU'À 96" À L'INTÉRIEUR DE LA FACE INTÉRIÈRE DES MURS, INSTALLER LE LONG DES RIVES DE TOIT SOUS LE PAPIER DE CONSTRUCTION 15 LBS ET LA BANDE DE DÉPART EN PANNEAU D'ASPHALE

FOURNIR ET INSTALLER UN SOLIN EN ALUMINUM AU-DESSUS DES OUVERTURES DE COLLEUR SIMILAIRES AU PAVEMENT CHOC PAVÉ LE PROPRIÉTAIRE

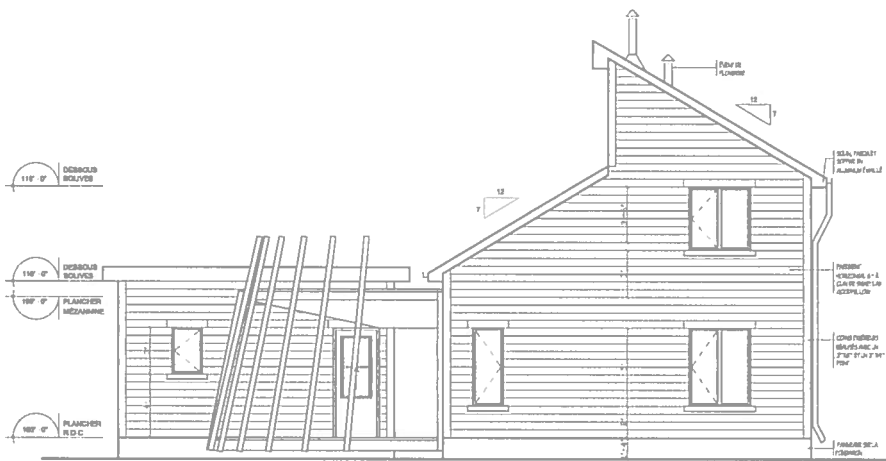
AU NET-DE-CHASSÉE, PEINDRE TOUTS LES PLAFONDS DE Gypse, MURS, CLOISONS INTÉRIEURES, MOUTURES, CHAMBRANLES, PLANCHES ET QUART-DE-ROUDS AU MOYEN D'UNE COLÈRE D'APPÊT ET DE DEUX COLÈRES DE PEINTURE LATEX SEMI-LUSTRÉE BLANC, LA CAÛSE D'ESCALIER EST AINSI À PEINDRE, LA MANI-COURBINE ET LES PORTES INTÉRIEURES SONT À PEINDRE AVEC 2 COLÈRES DE VEINÉS À L'UNIFORMITÉ LIÈRE CLAIR

FOURNIR ET INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE ÉTAGE ET UN EXTRACTEUR DE TYPE AVEC DE 5 LBS PRÈS DE LA CLISÉE

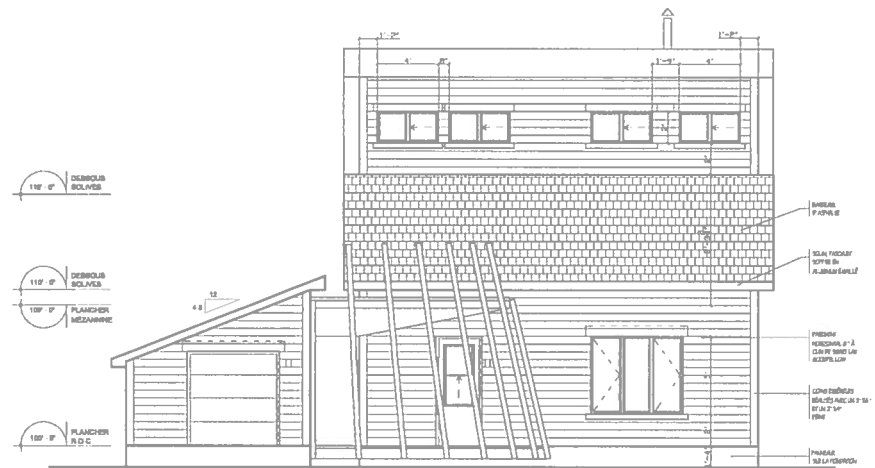
TOUTS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DEVONT ÊTRE CONFORMES AU "Code de plomberie (Québec 1984)" ANCIEN QUE AUX EXIGENCES DES AUTORITÉS MUNICIPALES ET/OU PROVINCIALES FOURNIR ET INSTALLER TOUT LA TUBÉRIE ET LA GÉNÉRALITÉ NÉCESSAIRE POUR LA MISE EN PLACE ET LE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS DE PLOMBERIE ET TEL QU'INDIQUÉ DANS LES DIVERS COTES ET RÉGLEMENTATION EN VEULEUR

TOUTS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVONT ÊTRE CONFORMES AU "Code de l'électricité du Québec" ÉDITION LA PLUS RÉCENTE, AU C.A.D. EN VEULEUR ANCIEN QU'ÀUX EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ FOURNIR ET INSTALLER TOUT LE MATÉRIEL ET ACCESSOIRES REQUIS POUR L'INSTALLATION ET LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE LE TOUT CONFORMÉMENT À TOUTES LES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS EN VEULEUR, LE CHOIX DES LUMIÈRES SERA FAIT PAR LE PROPRIÉTAIRE

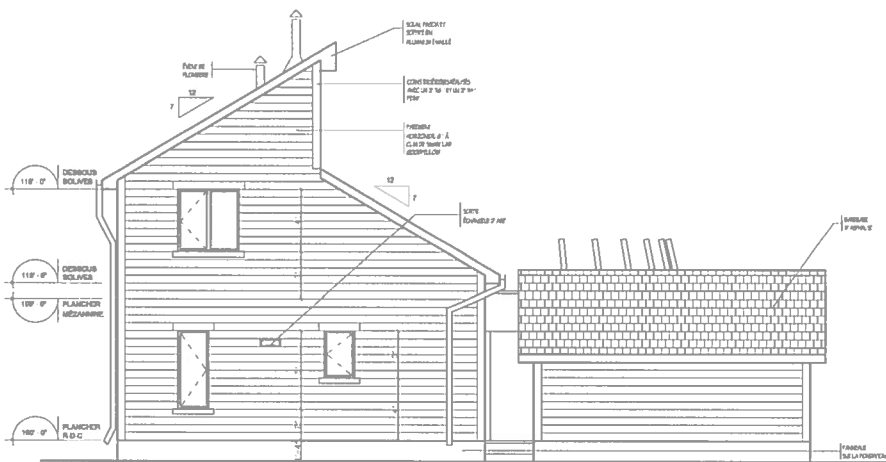
| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| <p>UNIVERSITÉ LAVAL Faculté d'Aménagement, d'Architecture et des Arts Visuels École d'Architecture</p> | <p>ATELIER DE CONCEPTION :</p> <p>HABITAT ET CULTURE ARC-66359</p> | <p>PROJET :</p> <p>MAISONS «CONCEPT INNU»</p> | <p>TITRE DU DESSIN :</p> <p>PLANS</p> | <p>CONÇU ET DESSINÉ PAR :</p> <p>Véronique Breton Mélinna Tremblay</p> |
| | <p>PROFESSEUR : André Casault</p> | | <p>DATE : 16 Décembre 2003</p> | |
| | | | | <p>A1 / A5</p> |



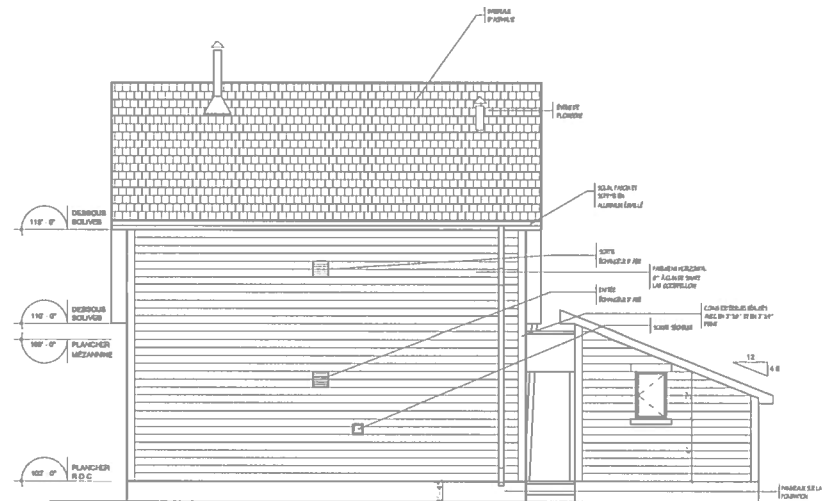
ÉLÉVATION EST
(option rue au nord = élévation nord)



ÉLÉVATION SUD
(option rue au nord = élévation ouest)



ÉLÉVATION OUEST
(option rue au nord = élévation sud)



ÉLÉVATION NORD
(option rue au nord = élévation est)



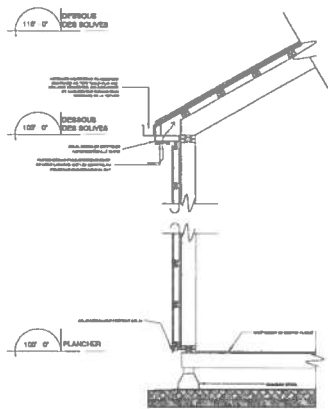
UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

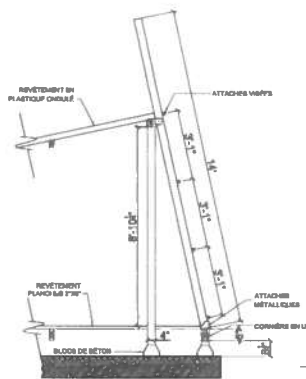
PROJET :
MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
ÉLÉVATIONS

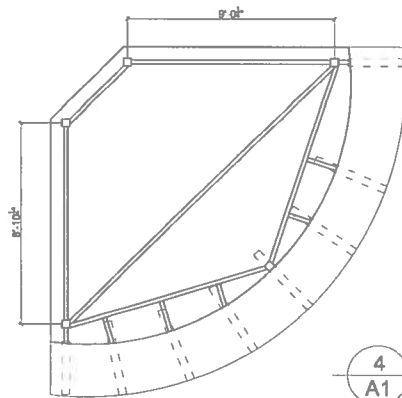
CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Véronique Breton
Mélinda Tremblay
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003
A2 / A5



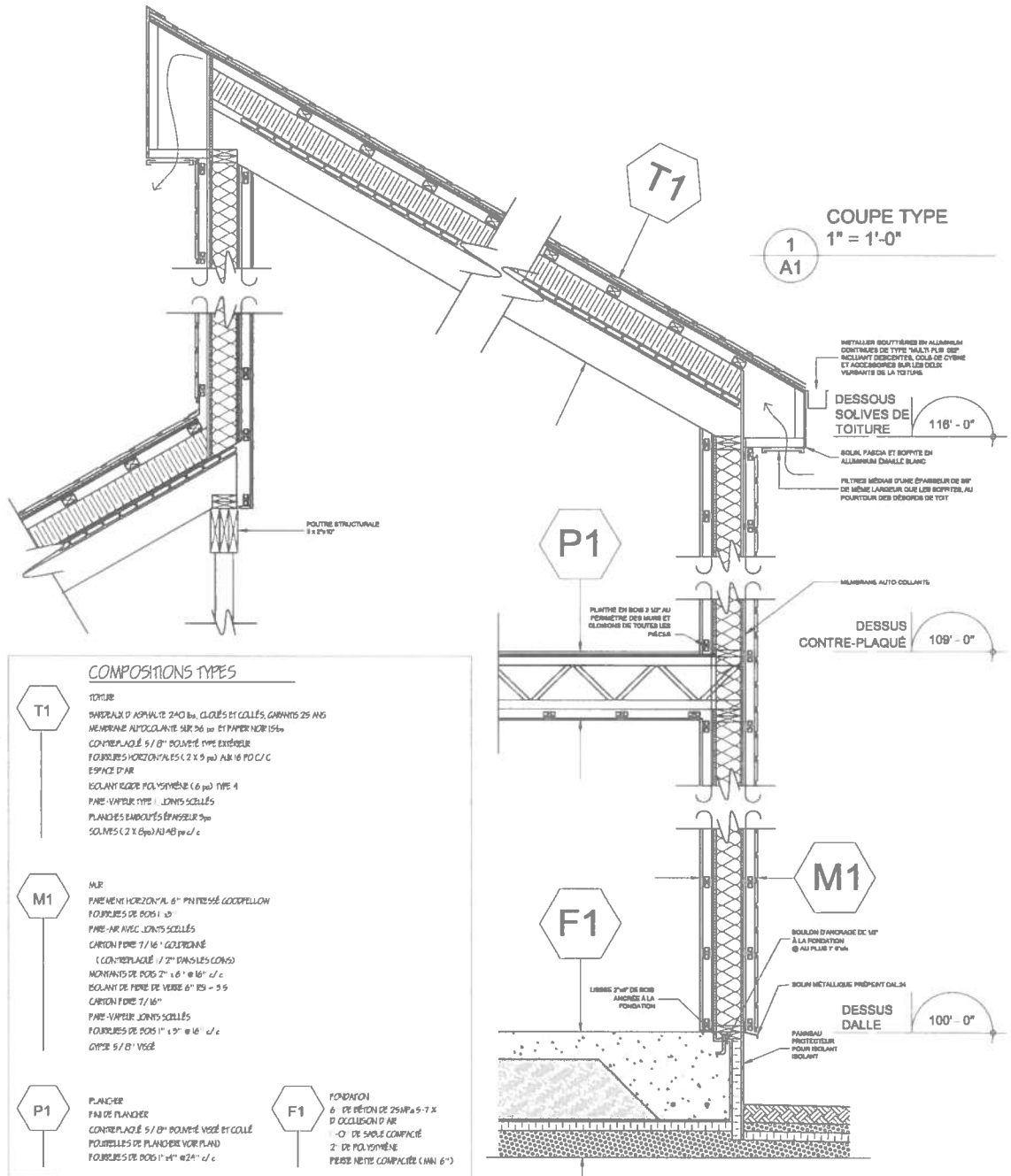
3
A1
COUPE TYPE DU CABANON
1/2" = 1'-0"



3
A1
COUPE TYPE DE LA GALERIE
3/8" = 1'-0"



4
A1
DÉTAIL DE LA TOITURE DE LA GALERIE
3/8" = 1'-0"



COMPOSITIONS TYPES

T1 TOITURE
 SERRISSE D'ASPHALTE 240 lbs. CLÔTÉS ET COLLÉS, GARANTIS 25 ANS
 MEMBRANE ALU-COLLANTE SUR 36 po ET PAPIER NOIR 15lb
 CONTRE-PLAQUÉ 5/8" BOULNÉ TYPE EXTÉRIEUR
 TOURELLES HORIZONTALES (2 X 6) @ 16" p.c./c
 ESPACE D'AIR
 ISOLANT LIQUIDE POLYURÉTHANE (6 po) TYPE 4
 PANE-VAPEUR TYPE 1 JONTS SCILLÉS
 PLANCHES BARBOULÉS ÉNÉRIEUX 2x4
 SOLIVES (2 X 6) @ 16" p.c./c

M1 MUR
 PANE-MENT HORIZONTAL 6" PINTURÉ COCCOPELLON
 TOURELLES DE BOIS 1/2"
 PANE-AR AVEC JONTS SCILLÉS
 CARTON FIBRE 1/16" COLÉRIANÉ
 (CONTRE-PLAQUÉ 1/2" DANS LES CORNS)
 MONTANTS DE BOIS 2" x 6" @ 16" c/c
 ISOLANT DE PENE DE VERRE 6" R5 - 9.5
 CARTON FIBRE 1/16"
 PANE-VAPEUR JONTS SCILLÉS
 TOURELLES DE BOIS 1" x 2" @ 16" c/c
 OYER 5/8" VEGÉ

P1 PLANCHER
 PANE DE PLANCHER
 CONTRE-PLAQUÉ 5/8" BOULNÉ VEGÉ ET COLLÉ
 POURCELLES DE PLANCHER NOIR FLAND
 TOURELLES DE BOIS 1" x 2" @ 24" c/c

F1 FONDATION
 6" DE BÉTON DE 25MPA-5-7 X
 D'OCCLUSION D'AIR
 1" DE SABLE COMPACTÉ
 2" DE POLYURÉTHANE
 PERTE NETTE COMPACTÉE (M1 6")

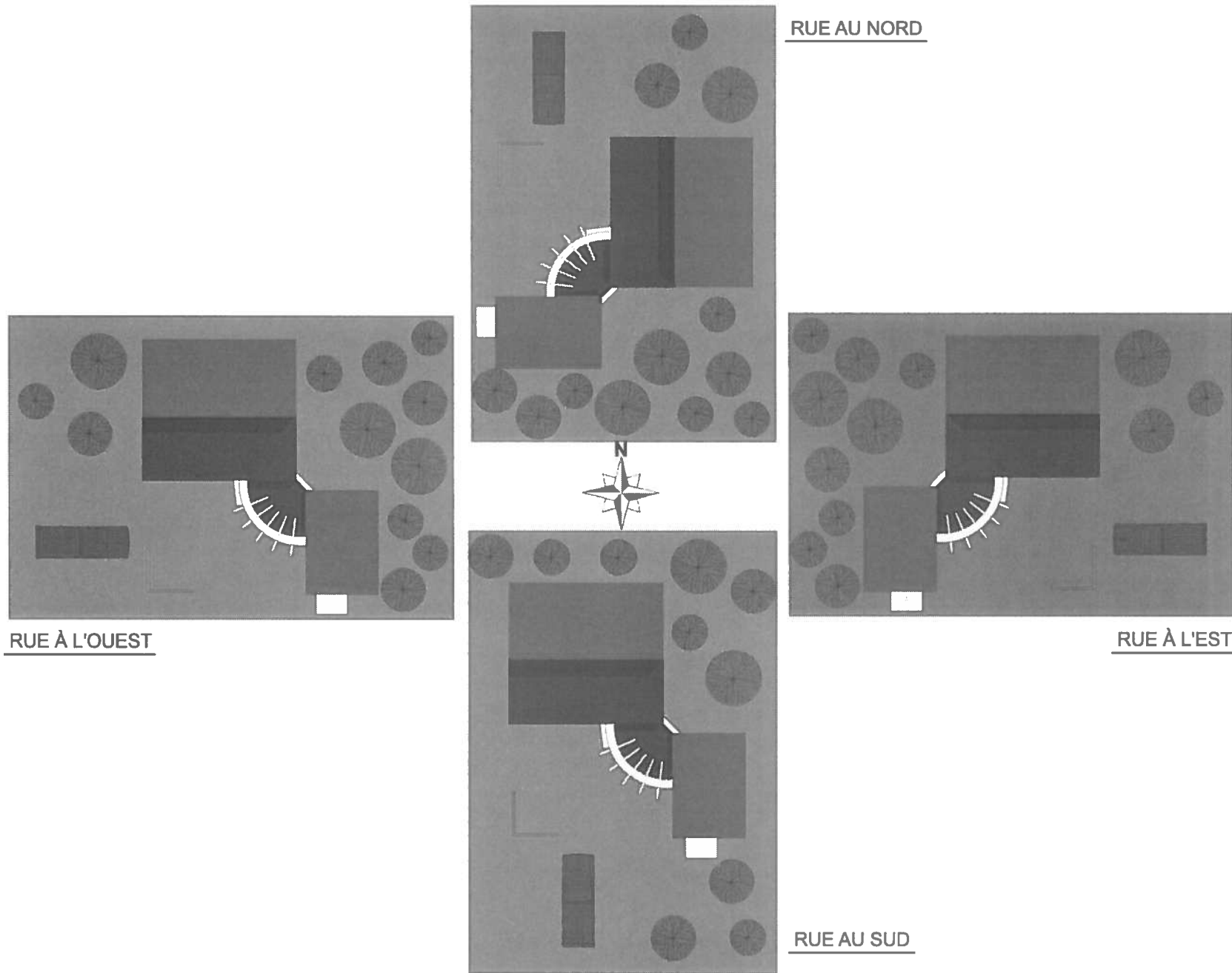


ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
 ARC-66359

PROJET :
MAISONS
 «CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
DÉTAILS

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Véronique Breton
Méline Tremblay
 PROFESSEUR : André Casault
 DATE : 16 Décembre 2003
A3 / A5



RUE À L'OUEST

RUE AU NORD

RUE À L'EST

RUE AU SUD



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
IMPLANTATION

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Véronique Breton
Mélinda Tremblay
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003
A4 / A5

PERSPECTIVES EXTÉRIEURES



PERSPECTIVES INTÉRIEURES OPTION LOFT



PERSPECTIVES INTÉRIEURES OPTION MURS



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :

PERSPECTIVES

CONÇU ET DESSINÉ PAR :

Véronique Breton
Mélinna Tremblay

PROFESSEUR : André Casault

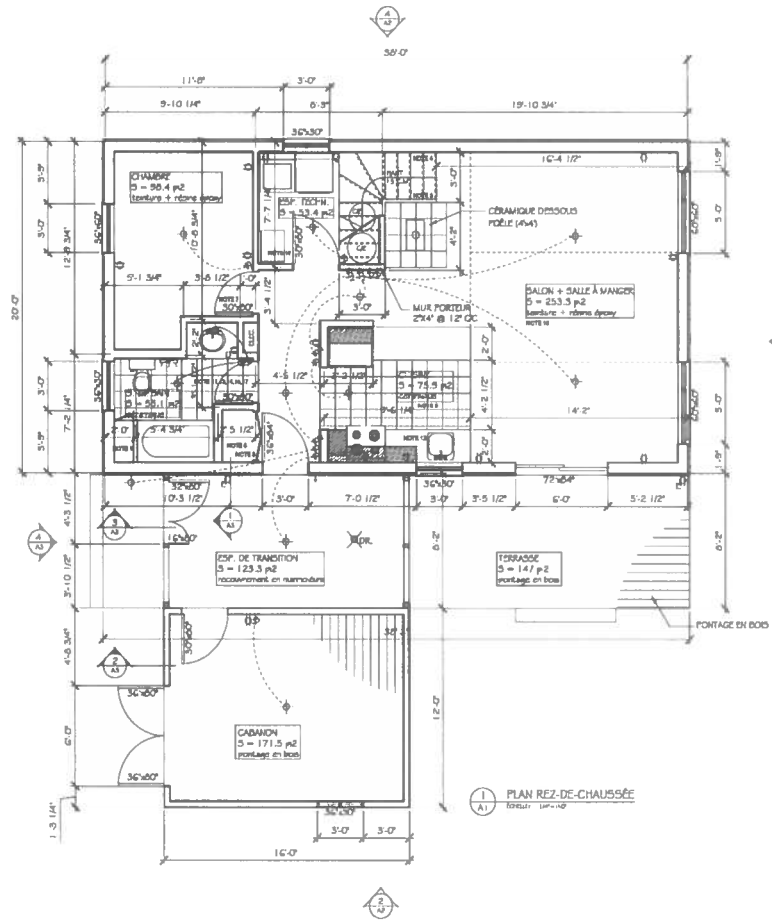
DATE : 16 Décembre 2003

A5 / A5

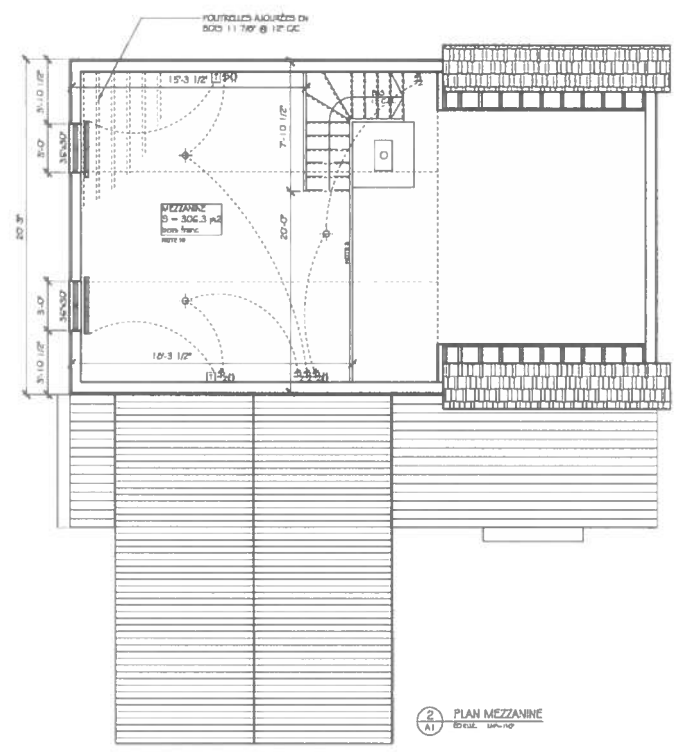


Anca Ciobanu
Maryse Martel

INNU TAKUAKAN
CASHAF NAKI-UTENAK



1 PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE
Échelle: 1/4"=1'-0"



2 PLAN MEZZANINE
Échelle: 1/4"=1'-0"

LÉGENDE:

| | | | |
|---|---|---|---|
| ⊕ | LUMINAIRE (PLAFOND) AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE | ☐ | AÉROCONVECTEUR |
| ⊕ | LUMINAIRE (MURAL) AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE | ☐ | THERMOSTAT DE TYPE HoneyWell SÉRIE R 400 |
| ⊕ | PRESE ÉLECTRIQUE AVEC PLAQUE DÉCORATIVE BLANCHE | ☐ | PLINthe DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AVEC BÔITIER EN ALU ÉMAILLÉ BLANC DE TYPE "Orchidée", SÉRIE 57 DE PUISSANCE AFFINÉE |
| ⊕ | PRESE ÉLECTRIQUE (DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL ET PLAQUE DÉCORATIVE BLANCHE) | ☐ | INTERRUPTEUR (2 VOTES) AVEC PLAQUE DÉCORATIVE DE COULEUR BLANCHE |
| ⊕ | PRESE ÉLECTRIQUE DE TYPE INTÉRIEUR | ☐ | INTERRUPTEUR AVEC PLAQUE DÉCORATIVE DE COULEUR BLANCHE |
| ⊕ | PRESE ÉLECTRIQUE 240V | ☐ | ENTRÉE ÉLECTRIQUE AVEC PANNEAU 120/240 Volts, 40 CIRCUITS M.N. |
| ⊕ | DRAIN DE PLANCHER "URN RZ-253" GELLE DE TYPE "X" ET "SYTON 3" | ☐ | CHAUFFE-EAU |
| ⊕ | SORTIE D'ARRÊTAGE | | |

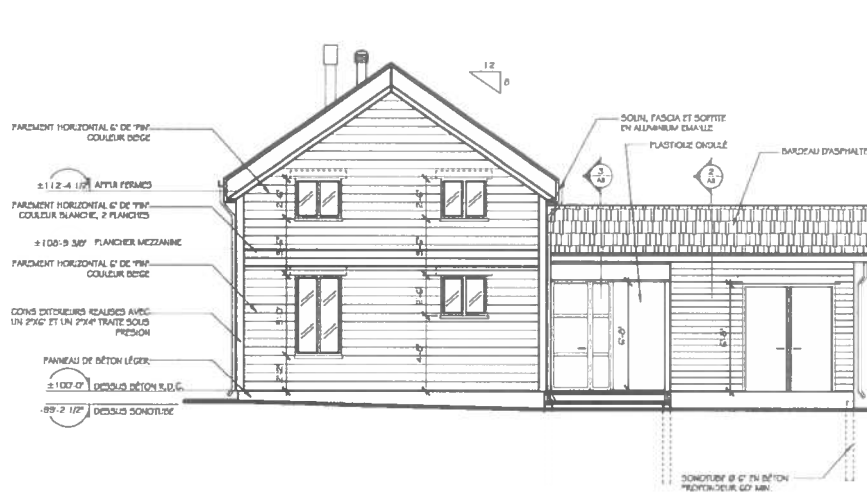


ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

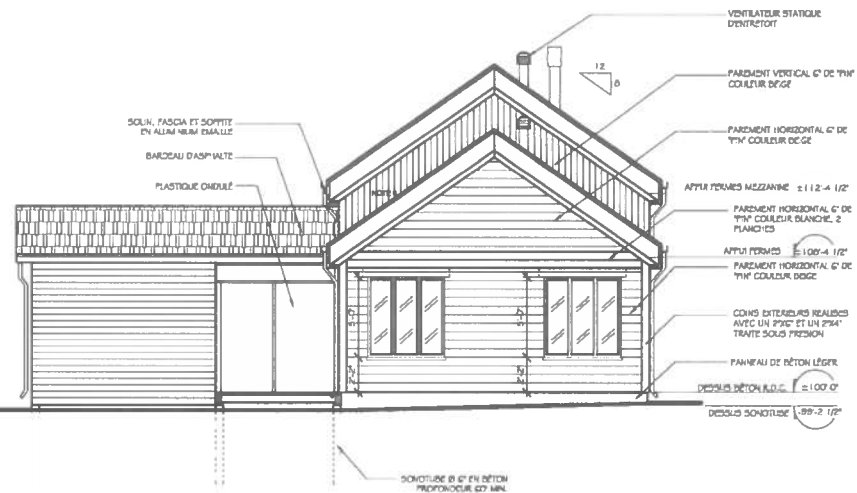
PROJET :
**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :
PLANS

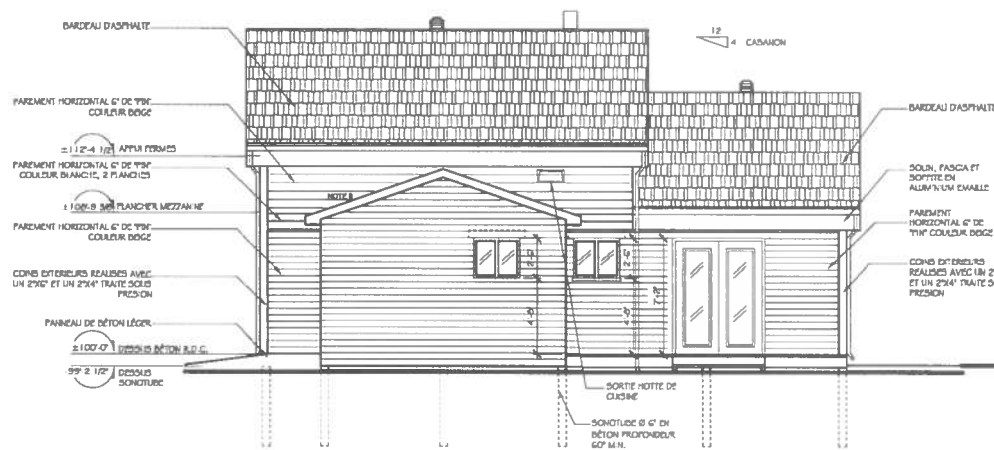
CONÇU ET DESSINÉ PAR :
**Anca Ciobanu
Maryse Martel**
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003
A1 / A5



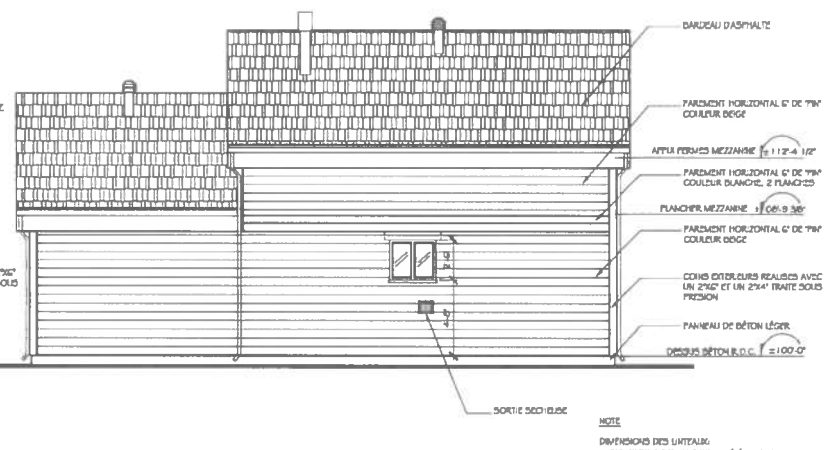
1
ELEVATION OUEST
ÉCHELLE: 1/40 = 1:40



3
ELEVATION EST
ÉCHELLE: 1/40 = 1:40



2
ELEVATION SUD
ÉCHELLE: 1/40 = 1:40



4
ELEVATION NORD
ÉCHELLE: 1/40 = 1:40

NOTE
DIMENSIONS DES LINTAUX:
1. OUVERTURE 50" LARGEUR - 2 ÉLÉM. 2x4"
2. OUVERTURE 60" LARGEUR - 2 ÉLÉM. 2x4"
3. OUVERTURE 72" LARGEUR - 2 ÉLÉM. 2x4 1/2"



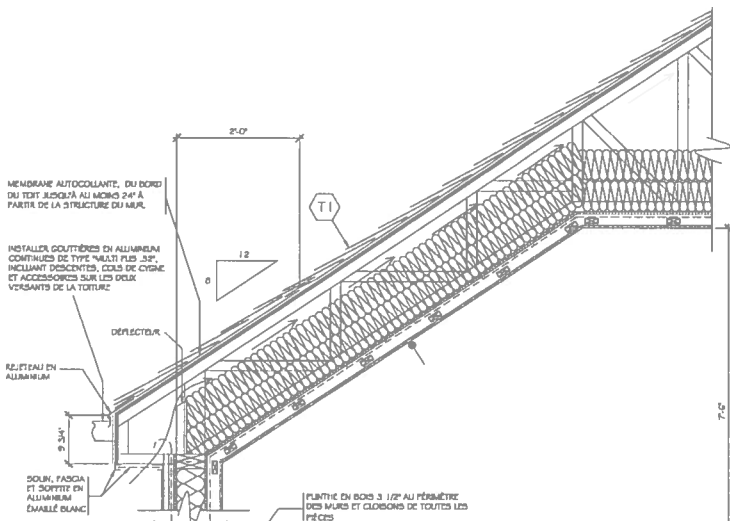
UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

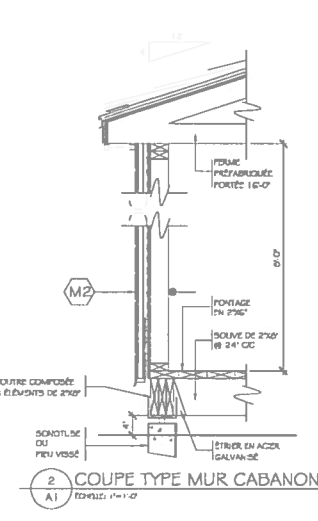
PROJET :
**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :
ÉLÉVATIONS

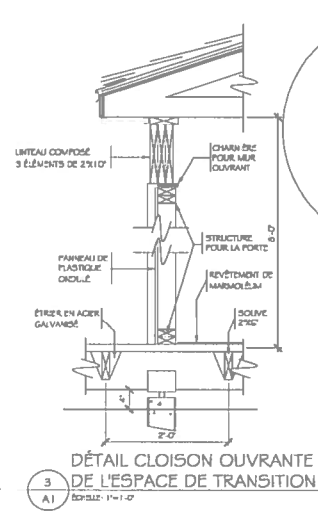
CONÇU ET DESSINÉ PAR :
**Anca Ciobanu
Maryse Martel**
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003
A2 / A5



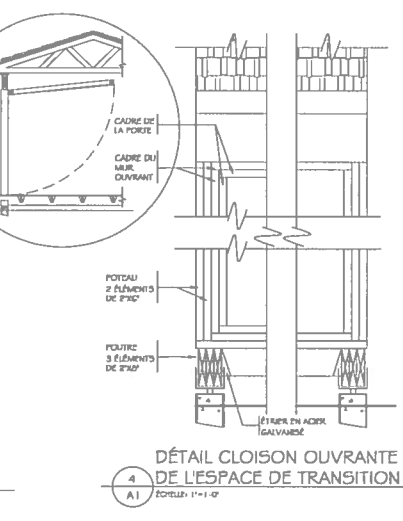
1 COUPE TYPE MUR MAISON
Échelle: 1/4 - 0'



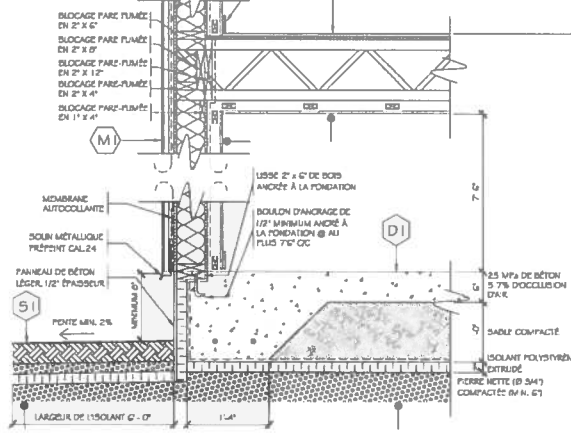
2 COUPE TYPE MUR CABANON
Échelle: 1/4 - 0'



3 DÉTAIL CLOISON OUVRANTE DE L'ESPACE DE TRANSITION
Échelle: 1/4 - 0'



4 DÉTAIL CLOISON OUVRANTE DE L'ESPACE DE TRANSITION
Échelle: 1/4 - 0'



1 COUPE TYPE MUR MAISON
Échelle: 1/4 - 0'

COMPOSITIONS TYPES

TOUTURE
 ENDRENT D'ASPHALTE 240 lb, COLÉS ET COLLÉS, GARANTS 25 ANS
 PAPIER IMPÉRIABLE / MEMBRANE AUTOCOLLANTE
 CONTRÉPLAQUE 5/8\"/>

MUR
 PAREMENT HORIZONTAL 9\"/>

PLANCHER
 PAN DE PLANCHER
 CONTRÉPLAQUE 5/8\"/>

BOIS
 REMPLAN DE TERRE, 4\"/>

DALLE
 TENURE POUR BÉTON (AVEC NOTES ENNES)
 DALLE DE BÉTON FINITION PLANCHER
 AVEC SYSTÈME DE CHAMPIRE ENCASTRÉ
 SABLE COMPACTÉ, MARBROCLÉ 1-0\"/>

NOTES:

NOTE 1 FOURNER ET INSTALLER L'UNIQUE PAN DE PLASTIQUE STRATÉ 26\"/>

NOTE 2 FOURNER ET INSTALLER ANCHORES DE CROURE EN PLASTIQUE STRATÉ AVEC COMPORTE PRÉ-MOULÉ *ABORITE 24\"/>

NOTE 3 FOURNER ET INSTALLER MAIN COURANTE EN BOIS DU MOINS HAUTEUR DE 36\"/>

NOTE 4 CONSULTEZ DES FAUC-LOMONS EN CONTRÉPLAQUE 1/2\"/>

NOTE 5 FOURNER ET INSTALLER CHARNIÈRE INTÉRIEURE AVEC ARRETS ET BOUCLES POSÉES DES 2 CÔTÉS EN FIN JOURNÉ. LES BÂIS DOIVENT ÊTRE VISÉS AUX MOMENTS DE BOIS (MODÈLE APPROXIMÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE).

NOTE 6 FOURNER ET INSTALLER PORTE PLUMÉE EN FIN DE TYPE LOUPE DANS LA MONTÉ SUPÉRIEURE ET DE 3/8\"/>

NOTE 7 FOURNER ET INSTALLER CERNAGE 12\"/>

NOTE 8 FOURNER ET INSTALLER LE MEZZANINE UN PLANCHER DE BOIS FRANC ET DANS TOUS LES AUTRES ESPACES UN PLANCHER DE BÉTON BEAU ET VENIS BLÉ ÉPOND.

NOTE 9 FOURNER ET INSTALLER LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN SUIVANT UN PORTE-PAPIER HYGIÉNIQUE, UN PORTE-SAVON EN SURFACE, UNE CHAÎNE D'ÉVIER DE 24\"/>

NOTE 10 FOURNER ET INSTALLER ÉVIER 30\"/>

NOTE 11 FOURNER ET INSTALLER LAVABO *COLON* NO 0946000 SUR COMPOTER DE FORME OVALE, TROP PLEIN INTÉRIEUR ET BORME *PÈRE *MURLEC 140-27140.

NOTE 12 FOURNER ET INSTALLER CABINET D'ASPHALTE EN PORCELAINE VITRIFIÉE, 01 BORD RÉGULIER DE LA COMPAGNIE *AMERICAN STANDARD 10 LITRES AVEC RÉSERVOIR ISOLÉ ET SÈZE EN PLASTIQUE.

NOTE 13 S'AGISSE EN ACIER ÉMAILLÉ-PORCELAINE ANCI-1080 ET FOND ANCI-800PAIN, RÉSERVOIR DE LA COMPAGNIE *DELTA* SÈZE 1500, PÈRE SÈZE QUARRÉE MONO-COMMANDE.

NOTE 14 FOURNER ET INSTALLER UN ÉCLAIRAGE D'APRÈS LE CROQUÉ DANS LE CADRÉ ET INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU PROPRIÉTAIRE.

NOTE 15 FOURNER ET INSTALLER VAN-ET EN PLASTIQUE STRATÉ AVEC COMPORTE PRÉ-MOULÉ *ABORITE 24\"/>

NOTES GÉNÉRALES:

TOUS LES TRAVAUX ET COMPOSANTS UTILISÉS DEVRAIENT ÊTRE CONFORMES AU CADRÉ EN VIGUEUR ANSI QU'À TOUTES LES RÉGLEMENTATIONS S'Y APPLICANT.

TOUS LES CLOISONS INTÉRIEURES SONT COMPOSÉES DE MONTANTS DE BOIS 2\"/>

ISOLER TOUS LES COUDES DE VENTILATIONS, ÉVÉNEMENTS DE PLOMBERIE SÛLS À L'ENTRÉE-DESORT CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CADRÉ EN VIGUEUR.

RECONSTRUIRE LES MURS ET PLANCHER DE LA SALLE DE BAIN ET L'ESPACE TONNÉE.

ASSEMBLER L'ÉLÉMENT DU PARE-MUR ET DU PARE-VAPUEUR EN SCELLANT TOUS LES JOINTS ET AU PRÉSENT DE LA COUVERTURE LE PARE-VAPUEUR DEVRA CHEVAUCHER LES CHÈRES DE PORTES ET FÉNÊTRES, ANSI QUE LES SOLIVES LE LONG DES RIVES ET L'ISOLANT TROUÉ DE LA FONDATION.

POSER UN REVÊTEMENT DE PROTECTION D'AVANT TOIT CONSISTÉ DE LA MEMBRANE AUTOCOLLANTE SE PÉCONCANT JUSQU'À 24\"/>

FOURNIR ET INSTALLER UN SOLAIRE EN ALUMINIUM AU-DESSUS DES COUVERTURES DE COLLECTEURS SABLEUX AU PAREMENT CHÔRÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PRENDRE TOUS LES PLANCHERS DE GYPSE, MURS, CLOISONS INTÉRIEURES, MOULURES, CHAMBRANLES, PLANCHES ET QUART-DE-BOIS AU MOYEN D'UNE COLÈRE D'APPÊT ET DE DEUX COULES DE PEINTURE LATEX SEMI-LUSTRE BLANC. LA CAGE D'ÉSCALIER SE VERRA AINSI PEINDRE LA MAIN COURANTE ET LES PORTES INTÉRIEURES SONT À PEINDRE AVEC 2 COULES DE VERNIS À L'ÉCHELLE LÉGER CLAIR.

FOURNIR ET INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE ÉTAGE ET UN EXTINCTEUR DE TYPE ABC DE 5 lb PRÈS DE LA CUISINE.

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DEVRAIENT ÊTRE CONFORMES AU *Code de plomberie (Québec 1994)* ANSI QU'À DES EXIGENCES DES AUTORITÉS MUNICIPALES ET QU'À DES RECOMMANDATIONS FOURNER ET INSTALLER COLA LA TOUTAUBRE ET LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE POUR LA MISE EN PLACE ET LE BON FONCTIONNEMENT DES APPARELS DE PLOMBERIE ET TEL QU'INDIQUÉ DANS LES PRÉSENTS COUDES ET RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

TOUS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVRAIENT ÊTRE CONFORMES AU *Code de l'électricité du Québec - ÉDITION LA PLUS RÉCENTE*, AU CADRÉ EN VIGUEUR ANSI QU'À DES EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ FOURNER ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIELS ET ACCESSOIRES REQUIS POUR L'INSTALLATION ET LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE LE TOUT CONFORMÉMENT À TOUTES LES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS EN VIGUEUR. LE CHOIX DES LUMIÈRES SERA PAR LE PROPRIÉTAIRE.

UNIVERSITÉ LAVAL
 Faculté d'Aménagement,
 d'Architecture et des Arts Visuels
 École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
 ARC-66359

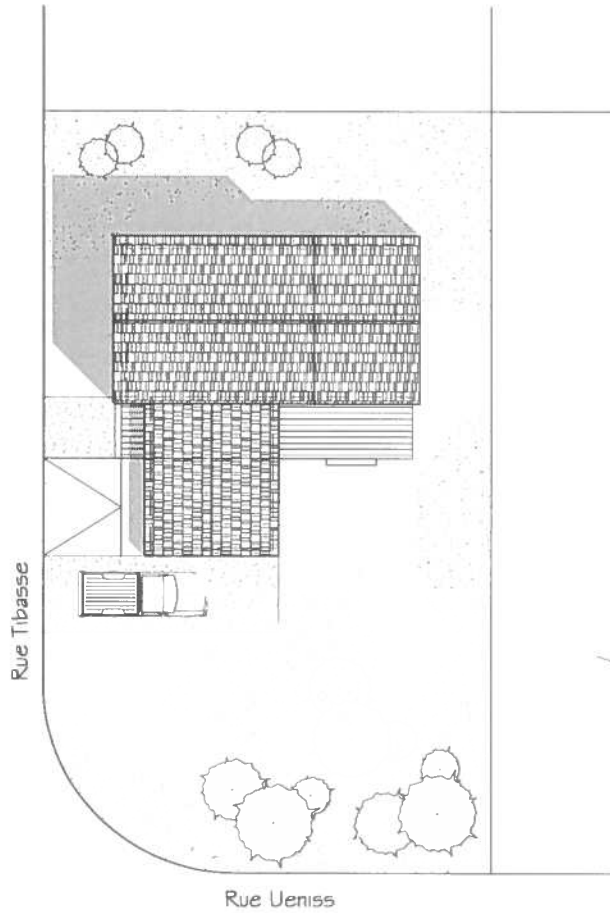
PROJET :
MAISONS «CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
DÉTAILS

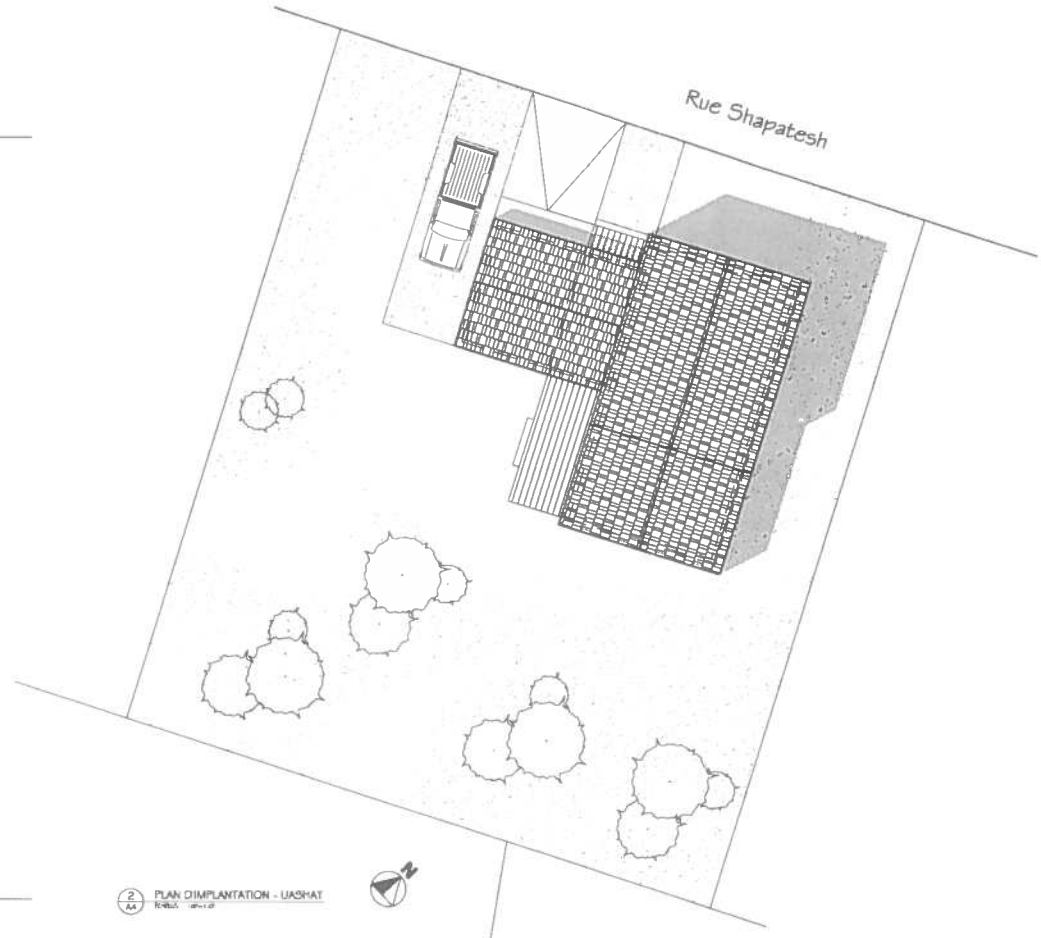
CONÇU ET DESSINÉ PAR :
**Anca Ciobanu
 Maryse Martel**

PROFESSEUR : André Casault
 DATE : 16 Décembre 2003

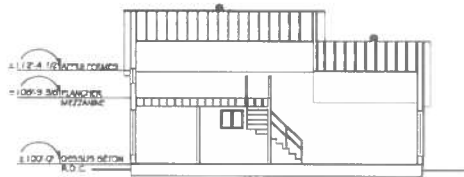
A3 / A5



1 PLAN D'IMPLANTATION - MANI-LITENAM
Echelle 1/200



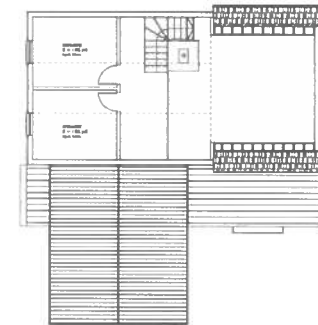
2 PLAN D'IMPLANTATION - LIASHAT
Echelle 1/200



3 COUPE LONGITUDINALE A
Echelle 1/200



4 COUPE TRANSVERSALE A
Echelle 1/200



5 PLAN MEZZANINE - OPTION AVEC CHAMBRES
Echelle 1/200



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :

IMPLANTATION

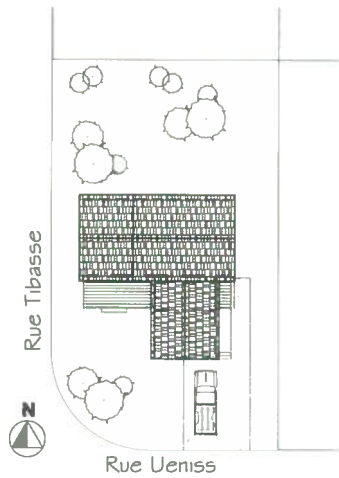
CONÇU ET DESSINÉ PAR :

**Anca Ciobanu
Maryse Martel**

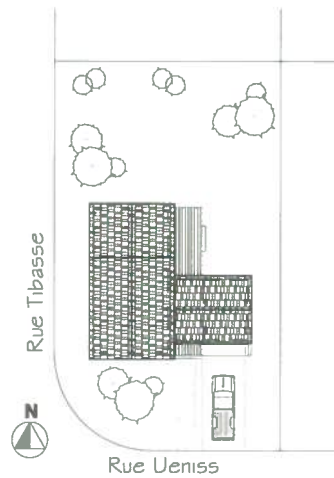
PROFESSEUR : André Casault

DATE : 16 Décembre 2003

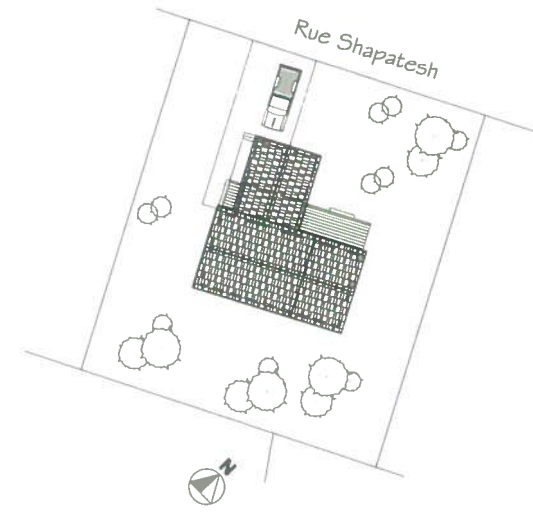
A4 / A5



1
AS
OPTIONS D'IMPLANTATION - MANI-UTENAM
Échelle: 1/400



2
AS
OPTIONS D'IMPLANTATION - UASHAT
Échelle: 1/400



VUE UASHAT



VUE VERS MEZZANINE



VUE MANI-UTENAM



VUE DE L'ENTRÉE



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
MAISONS
«CONCEPT INNU»

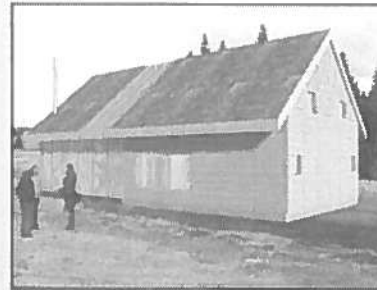
TITRE DU DESSIN :
PERSPECTIVES

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Anca Ciobanu
Maryse Martel

PROFESSEUR : André Casault

DATE : 16 Décembre 2003

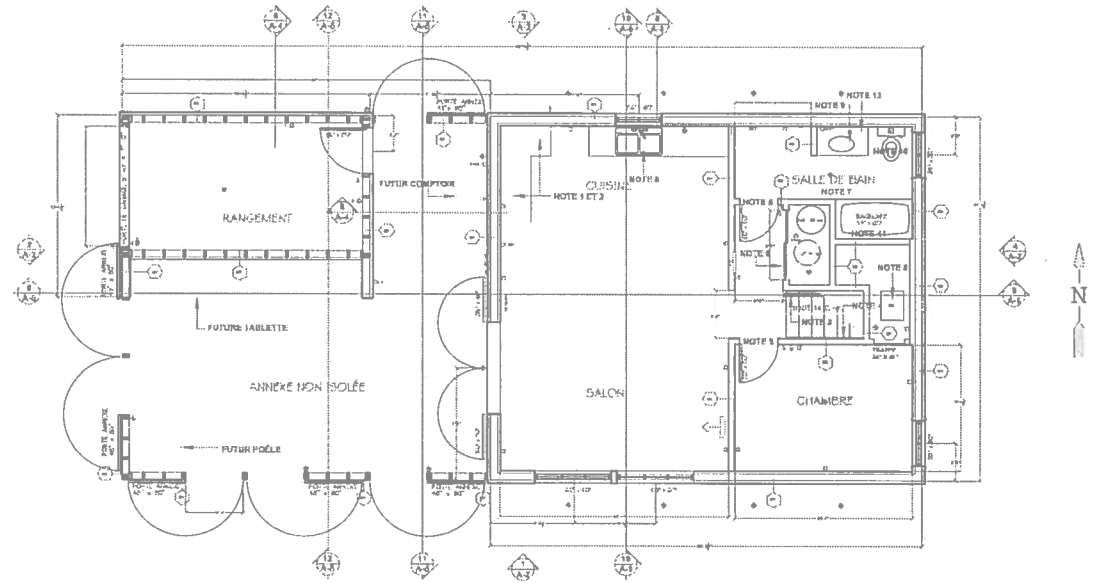
A5 / A5



Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier

IMNU TAKULIRAN
KASIHAT BAYU BUKU-UTAMA

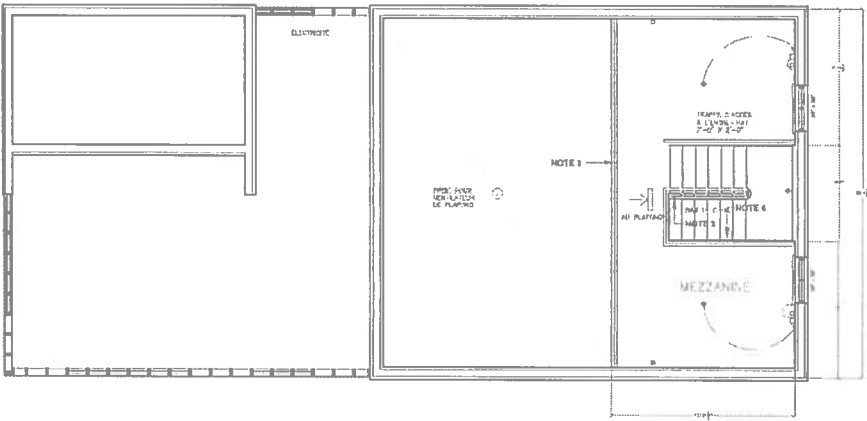
| LÉGENDE | |
|---------|--|
| | CLOISON À CONSTRUIRE |
| | EMPLACEMENT DES CLOISONS FUTURES |
| | NOUVELLE PORTE ET NOUVEAU CADRE |
| | PLINTHE ÉLECTRIQUE |
| | THERMOSTAT |
| | INTERRUPTEUR |
| | DRAIN AU PLANCHER |
| | LUMINAIRE MURAL |
| | LUMINAIRE DE TYPE PLAFONNIER |
| | VENTILATEUR INSTALLÉ AU MUR |
| | PRISE DE COURANT DOUBLE 15A 120V |
| | PRISE DE COURANT 240V |
| | PRISE DE COURANT DOUBLE 15A 120V EXTÉRIEURE À L'ÉPREUVE DE L'EAU |
| | PRISE DE COURANT DOUBLE 15A 120V AVEC DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL |
| | CHAUFFE EAU 60 GALLONS |
| | CHAUFFE EAU 40 GALLONS POUR CHAUFFAGE HYDROLIQUE RADIANT |
| | DISTRIBUTEUR D'AIR |
| | ÉVACUATEUR D'AIR |
| | ÉCHANGEUR D'AIR |
| | ROBINET EXTÉRIEUR |
| | PANNEAU ÉLECTRIQUE |



1 PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE

NOTES :

- NOTE 1 : FOURNIR ET INSTALLER ARMOIRES SUSPENDUES DE 12" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDICUÉE AUX PLANS. DE PLUS ELLES DOIVENT AVOIR UNE TABLETTE AJUSTABLE.
- NOTE 2 : FOURNIR ET INSTALLER ARMOIRES AVEC COMPTOIR DE 24" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDICUÉE AU PLAN. DE PLUS ELLES DOIVENT AVOIR 2 TABLETTES AJUSTABLES.
- NOTE 3 : FOURNIR ET INSTALLER MAIN COURANTE EN BOIS À UNE HAUTEUR DE 36" CONFORME AU C.N.B. EN VIGUEUR ET À L'ANIMA. ELLE DEVRA ÊTRE FIXÉE À TOUTS LES 4'-0"
- NOTE 4 : CONSTRUIRE DES FAUX LIMONS EN CONTREPLAQUÉ 1/2" X 8" DE CHAQUE CÔTÉ INTÉRIEUR DES MARCHES D'ESCALIER DE FAÇON À PROTÉGER LE PLACOPÂTRE ADJACENT. FINIR AVEC UN QUART DE ROND 1/2". LE TOUT PEINT.
- NOTE 5 : FOURNIR ET INSTALLER PORTE PRÉMONTÉE INTÉRIEURE AVEC ARRÊT ET BOISURES POSÉES DES 2 CÔTÉS EN PIN JOINTÉ. LES BÂTIS DEVONT ÊTRE VISÉS AUX MONTANTS DE BOIS. (MODÈLE APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE).
- NOTE 6 : FOURNIR ET INSTALLER PORTE COULISSANTE EN PIN CADRE EN PIN À FEUILLURE.
- NOTE 7 : FOURNIR ET INSTALLER LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN SUIVANT : UN PORTE PAPIER HYGIÉNIQUE, UN PORTE SAVON EN SURFACE, UNE BARRE À SERVIETTES DE 24", UN MIRROR 18" X 24", UN PORTE SAVON ENCASTRÉ AVEC BARRE D'APPUI INCORPORÉE DANS LE COMPARTIMENT DU BAIN, UNE BARRE DE RIDEAU DE DOUCHE EN ACIER INOXYDABLE AVEC FIXATIONS VISÉES ET CROCHETS À RIDEAUX EN ACIER INOXYDABLE ET UN CROCHET À VÊTEMENTS TW 861 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- NOTE 8 : FOURNIR ET INSTALLER ÉVIER À CUVETTE SIMPLE EN ACIER INOXYDABLE NO. QSL202017 OU ÉQUIVALENT AVEC ROBINETTERIE DELTA 135 STP.
- NOTE 9 : FOURNIR ET INSTALLER LAVABO "COLONY" NO.0346403 DE FORME OVALE SUR COMPTOIR, TROP PLEIN INTÉGRÉ ET ROBINETTERIE "Waltac" NO: 21F141.
- NOTE 10 : FOURNIR ET INSTALLER CABINET D'AISANCE EN PORCELAINE VITRIFIÉE, À BORD RÉGULIER DE LA COMPAGNIE "American Standard" 13 LITRES AVEC RÉSERVOIR ISOLÉ ET BIÈGE EN PLASTIQUE.
- NOTE 11 : BAINOIRE EN ACIER ÉMAILLÉ PORCELAINE ANTI TÂCHE ET FOND ANTI DÉRAPANT, ROBINETTERIE DE LA COMPAGNIE "DELTA" SÉRIE 1300, PRESSION ÉQUILIBRÉE MONO COMMANDE. CONTOUR DE BAIN EN PANNEAUX DE "Caramilla de Barker" (COULEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE).
- NOTE 12 : FOURNIR ET INSTALLER UN ÉCHANGEUR D'AIR TEL QU'EXIGÉ DANS LE C.N.B ET INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRIQUANT.
- NOTE 13 : FOURNIR ET INSTALLER VANITÉ EN PLASTIQUE STRATIFIÉ AVEC COMPTOIR PRÉ MOULÉ "Arborite" 24" DE PROFONDEUR ET DE LARGEUR INDICUÉE AU PLAN INCLUANT 1 TABLETTE AJUSTABLE EN MÉLAMINE (COULEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE).



2 PLAN ÉTAGE



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

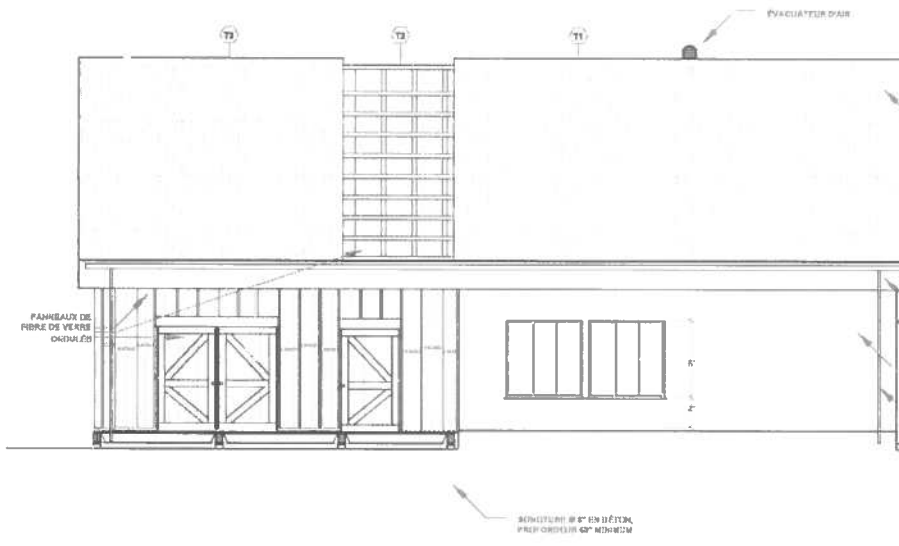
PROJET :
**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :
PLANS

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
**Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier**

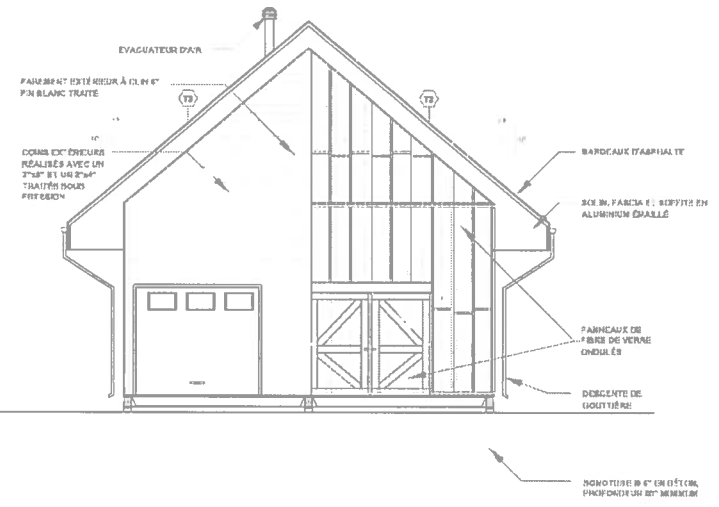
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003

A1 / A8



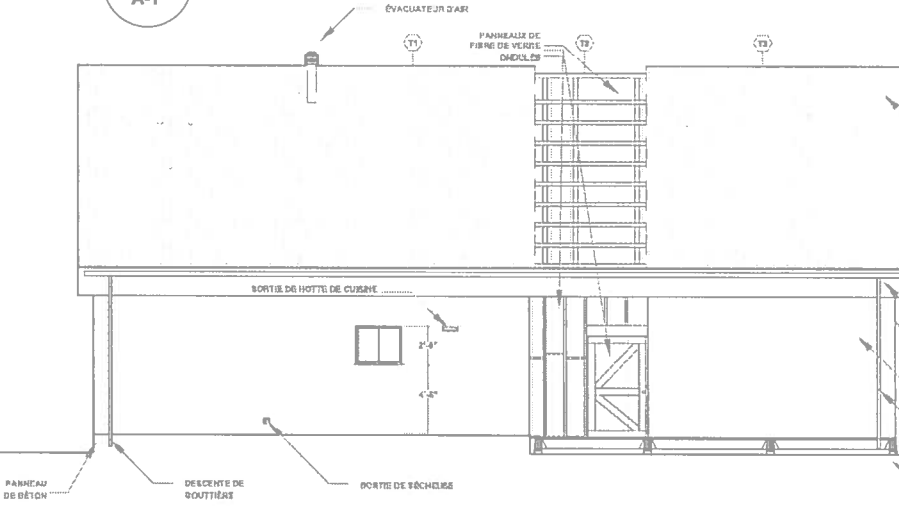
1 ÉLÉVATION SUD

A-1



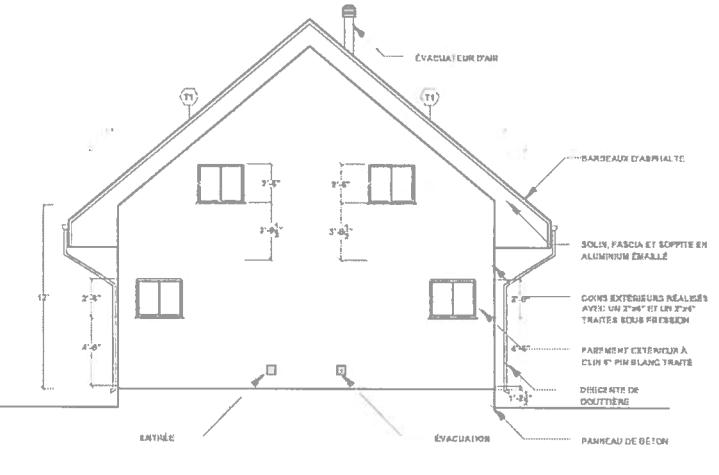
2 ÉLÉVATION OUEST

A-1



3 ÉLÉVATION NORD

A-1



4 ÉLÉVATION EST

A-1



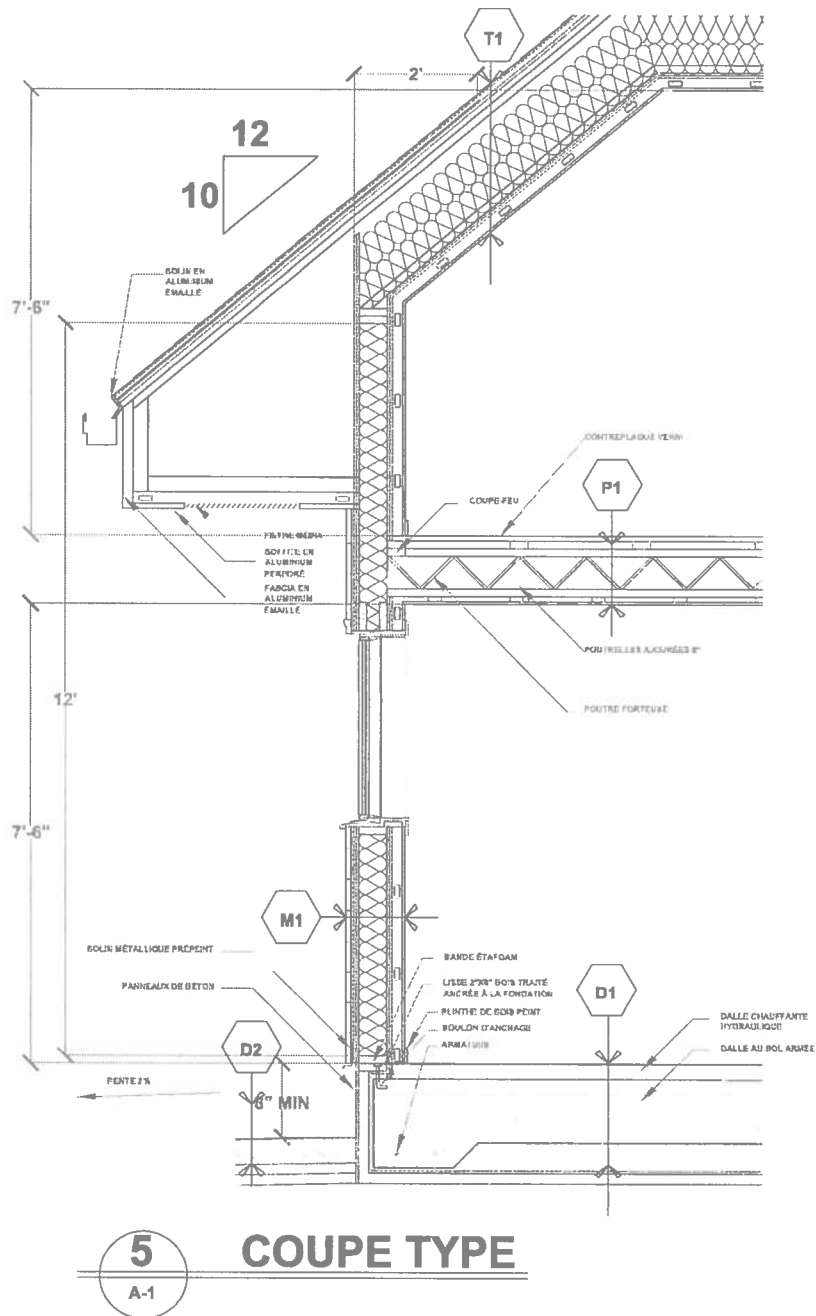
UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

TITRE DU DESSIN :
ÉLÉVATIONS

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
**Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier**
PROFESSEUR : **André Casault**
DATE : **16 Décembre 2003**
A2 / A8



COMPOSITIONS TYPES

- T1**
TOITURE
BARDEAUX D'ASPHALTE 240 lbs. CLOUÉS ET COLLÉS, GARANTIS 25 ANS
PAPIER NOIR 15lb
MEMBRANE AUTO COLLANTE D'AVANT TOIT
CONTREPLAQUÉ 5/8" BOUVETÉ TYPE EXTÉRIEUR
FERMES DE TOIT PRÉFABRIQUÉES (APPROUVÉES PAR S.C.H.L. ET CONFORMES AU C.N.B. EN VIGUEUR)
ISOLANT DE FIBRE DE VERRE EN MATTES, 2 RANGS DE 6"
PARE VAPEUR TYPE 1, JOINTS SCÉLÉS
FOURRURES DE BOIS 1" x 3" @ 16" OC
GYPSE 5/8" VIBRE
- T2**
TOITURE
BARDEAUX D'ASPHALTE 240 lbs. CLOUÉS ET COLLÉS, GARANTIS 25 ANS
PAPIER NOIR 15lb
MEMBRANE AUTO COLLANTE D'AVANT TOIT
CONTREPLAQUÉ 5/8" BOUVETÉ TYPE EXTÉRIEUR
FERMES DE TOIT PRÉFABRIQUÉES (APPROUVÉES PAR S.C.H.L. ET CONFORMES AU C.N.B. EN VIGUEUR)
- T3**
TOITURE
PANELS DE FIBRE DE VERRE ONDULÉS VIBRÉS AVEC JOINT DÉTACHÉ DE CAOUTCHOUC LONGERONS 1"x2"
FERMES DE TOIT PRÉFABRIQUÉES (APPROUVÉES PAR S.C.H.L. ET CONFORMES AU C.N.B. EN VIGUEUR)
- M1**
MUR MAISON
PAREMENT HORIZONTAL À CLIN 6" P.N. BLANC TRAITÉ
FOURRURES DE BOIS 1"x2"
PARE AIR AVEC JOINTS SCÉLÉS
CARTON FIBRE 7/16" OUDRONNÉ
(CONTREPLAQUÉ 1/2" DANS LES COINS)
MONTANTS DE BOIS 2" x 4" @ 16" OC
ISOLANT DE FIBRE DE VERRE 5 1/2" RSI - 3.8
CARTON FIBRE 7/16"
PARE VAPEUR JOINTS SCÉLÉS
FOURRURES DE BOIS 1" x 3" @ 16" OC
GYPSE 5/8" VIBRE
- M2**
MUR MAISON
PAREMENT HORIZONTAL À CLIN 6" P.N. BLANC TRAITÉ
FOURRURES DE BOIS 1"x2"
PARE AIR AVEC JOINTS SCÉLÉS
CARTON FIBRE 7/16" OUDRONNÉ
(CONTREPLAQUÉ 1/2" DANS LES COINS)
MONTANTS DE BOIS 2" x 4" @ 16" OC
ISOLANT DE FIBRE DE VERRE 5 1/2" RSI - 3.8
CARTON FIBRE 7/16"
PARE VAPEUR JOINTS SCÉLÉS
FOURRURES DE BOIS 1" x 3" @ 16" OC
GYPSE 5/8" VIBRE
- M3**
MUR MAISON
CONTREPLAQUÉ 5/8" BOUVETÉ VIBRÉ, COLLÉ ET VERNI
FOURRURES DE BOIS 1"x2"
PARE AIR AVEC JOINTS SCÉLÉS
CARTON FIBRE 7/16" OUDRONNÉ
(CONTREPLAQUÉ 1/2" DANS LES COINS)
MONTANTS DE BOIS 2" x 4" @ 16" OC
ISOLANT DE FIBRE DE VERRE 5 1/2" RSI - 3.8
CARTON FIBRE 7/16"
PARE VAPEUR JOINTS SCÉLÉS
FOURRURES DE BOIS 1" x 3" @ 16" OC
GYPSE 5/8" VIBRE
- M4**
CLOISON INTÉRIEURE
CONTREPLAQUÉ 5/8" BOUVETÉ VIBRÉ ET COLLÉ VERNI
FOURRURES DE BOIS 1"x2"
MONTANTS DE BOIS 2" x 4" @ 16" OC
FOURRURES DE BOIS 1" x 3" @ 16" OC
GYPSE 5/8" VIBRE
- M5**
CLOISON INTÉRIEURE
GYPSE 5/8" VIBRE
FOURRURES DE BOIS 1"x2"
MONTANTS DE BOIS 2" x 4" @ 16" OC
FOURRURES DE BOIS 1" x 3" @ 16" OC
GYPSE 5/8" VIBRE
MONTANTS DE BOIS 2"x3" @ 16" OC
- M6**
MUR CABARON
PAREMENT HORIZONTAL À CLIN 6" P.N. BLANC
FOURRURES DE BOIS 1"x2"
PARE AIR AVEC JOINTS SCÉLÉS
CARTON FIBRE 7/16" OUDRONNÉ (CONTREPLAQUÉ DANS LES COINS)
MONTANTS DE BOIS 2"x3" @ 16" OC
- M7**
MUR CABARON
CONTREPLAQUÉ 5/8" BOUVETÉ VIBRÉ, COLLÉ ET VERNI
MONTANTS DE BOIS 2"x3" @ 16" OC
- M8**
MUR ASSIÈGE
PANELS DE FIBRE DE VERRE ONDULÉS
- P1**
PLANCHER
CONTREPLAQUÉ 5/8" BOUVETÉ VIBRÉ, COLLÉ ET VERNI
SOLIVES DE PLANCHER (VOIR PLAN) 8 1/2" AJOURNÉS @ 24"
FOURRURES DE BOIS 1"x2" @ 16" OC
GYPSE 5/8"
- D1**
DALLE:
TEINTURE À BASE D'EPOXY (COULEUR AU CHOIX DU PROPRIÉTAIRE)
DALLE FLOTTANTE ARMÉE À CHAUFFAGE HYDRAULIQUE RADANT
COUSSIN DE SABLE COMPACTÉ 8 po
PARE VAPEUR POLYÉTHYLÈNE 5 00P
ISOLANT RIGIDE 3 po POLYISOTYRÈNE EXTRUDÉ
FIBRE NETTE COMPACTÉE MINIMAL 8 po
- D2**
REMBLAI:
MEMBRANE GÉOTEXTILE
GRAVIER PROPRIÉ 3"
MOUSSE RIGIDE 3"
GRAVIER PROPRIÉ 2"

NOTES GÉNÉRALES:

TOUS LES TRAVAUX ET COMPOSANTES UTILISÉES DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU CNB EN VIGUEUR AINSI QU'À TOUTES LES RÉGLEMENTATIONS S'Y APPLIQUANT.

ISOLER TOUS LES CONDUITS DE VENTILATIONS, ÉVENTS DE PLOMBERIE SITUÉS À L'INTÉRIEUR DU TOIT CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CNB EN VIGUEUR.

ASSURER L'ÉTANCHÉITÉ DU PARE-AIR ET DU PARE-VAPEUR EN SCÉLANT TOUS LES JOINTS ET AU PÉRIMÈTRE DES OUVERTURES. LE PARE-VAPEUR DEVRA CHEVAUCHER LES CADRES DE PORTES ET FENÊTRES, AINSI QUE LES SOLIVES LE LONG DES RIVES ET L'ISOLANT RIGIDE DE LA FONDATION.

POSER UN REVÊTEMENT DE PROTECTION D'AVANT TOIT, CONSTITUÉ D'UN PAPIER 60 lbs SE PROLONGEANT JUSQU'À 36" À L'INTÉRIEUR DE LA FACE INTERNE DES MURS. INSTALLER LE LONG DES RIVES DE TOIT SOUS LE PAPIER DE CONSTRUCTION 15 lbs ET LA BANDE DE DÉPART EN BARDEAUX D'ASPHALTE.

FOURNIR ET INSTALLER UN SOLIN EN ALUMINIUM AU DESSUS DES OUVERTURES DE COULEUR SIMILAIRE AU PAREMENT CHOISI PAR LE PROPRIÉTAIRE.

PEINDRE TOUS LES PLAFONDS DE GYPSE, CLOISONS INTÉRIEURES DE GYPSE, MOULURES, CHAMBRANLES, PLINthes ET QUART DE RONS AU MOYEN D'UNE COUCHE D'APPRÊT ET DE DEUX COUCHES DE PEINTURE LATEX SEMI-LUSTRÉE BLANC. LA MAIN COURANTE ET LES PORTES INTÉRIEURES SONT À PEINDRE AVEC 2 COUCHES DE VERNIS À L'URÉTHANE LUSTRÉ CLAIR.

FOURNIR ET INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE SUR CHAQUE ÉTAGE ET UN EXTINCTEUR DE TYPE ABC DE 5 lbs PRÈS DE LA CUISINE.

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU "Code de plomberie (Québec 1984)" AINSI QU'ÀUX EXIGENCES DES AUTORITÉS MUNICIPALES ET/OU PROVINCIALES. FOURNIR ET INSTALLER TOUTE LA TUYAUCERIE AINSI QU'ÀUX EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ. FOURNIR ET INSTALLER TOUT LE MATÉRIEL ET ACCESSOIRES REQUIS POUR L'INSTALLATION ET LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE LE TOUT CONFORMÉMENT À TOUTES LES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS EN VIGUEUR. LE CHOIX DES LUMIÈRES SERA FAIT PAR LE PROPRIÉTAIRE.

TOUS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU "Code d'électricité du Québec" ÉDITION LA PLUS RÉCENTE, AU C.N.B. EN VIGUEUR AINSI QU'ÀUX EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ. FOURNIR ET INSTALLER TOUT LE MATÉRIEL ET ACCESSOIRES REQUIS POUR L'INSTALLATION ET LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE LE TOUT CONFORMÉMENT À TOUTES LES EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS EN VIGUEUR. LE CHOIX DES LUMIÈRES SERA FAIT PAR LE PROPRIÉTAIRE.



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :

COMPOSITIONS TYPES

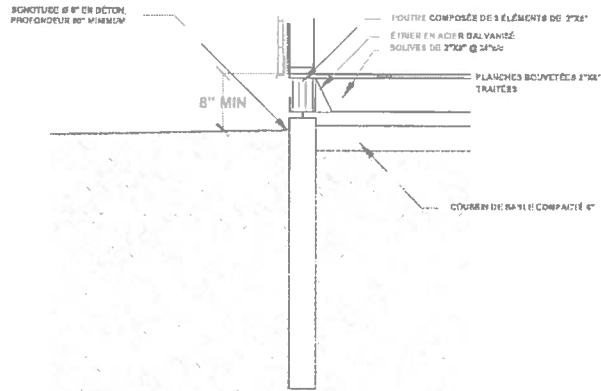
CONÇU ET DESSINÉ PAR :

Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier

PROFESSEUR : André Casault

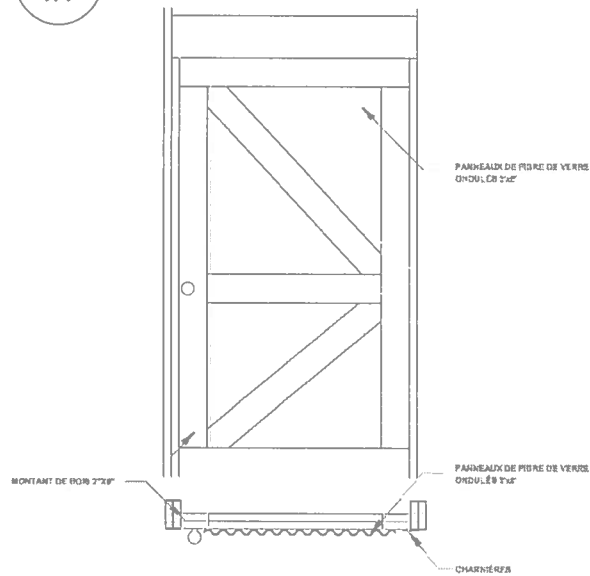
DATE : 16 Décembre 2003

A3 / A8



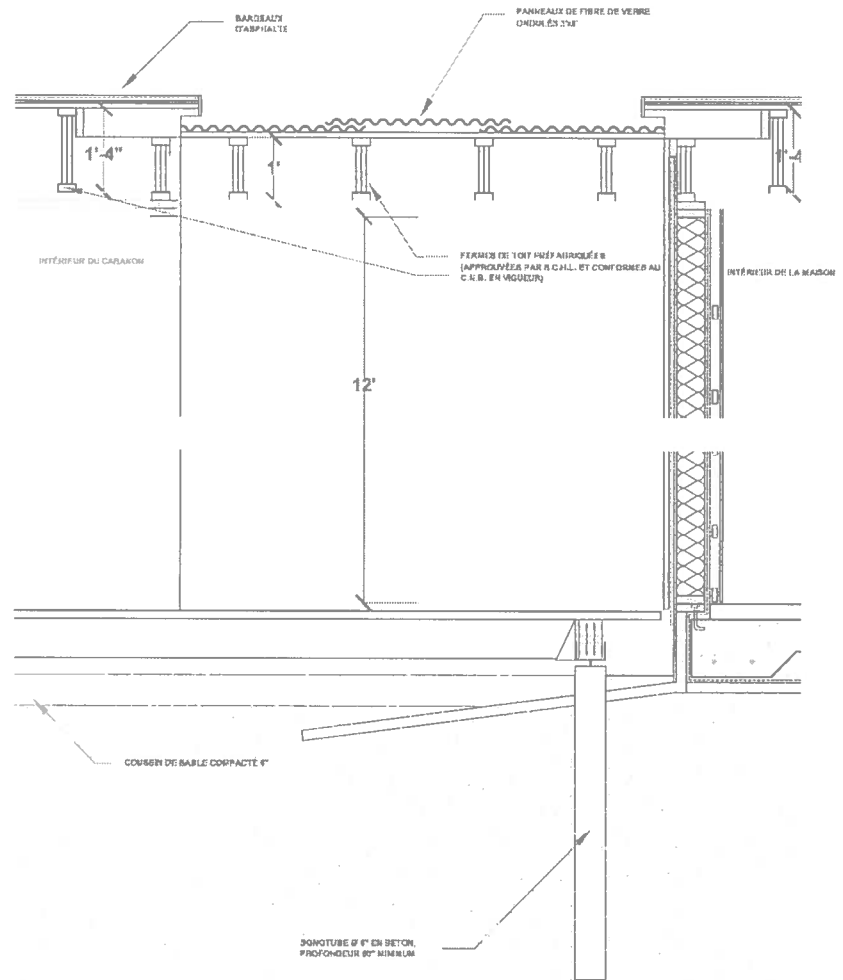
6 DECK SEMI-EXTÉRIEUR

A-1



7 PORTE ANNEXE TYPE

A-1



8 JONCTION TOITS ET DALLES

A-1



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
**MAISONS
«CONCEPT INNU»**

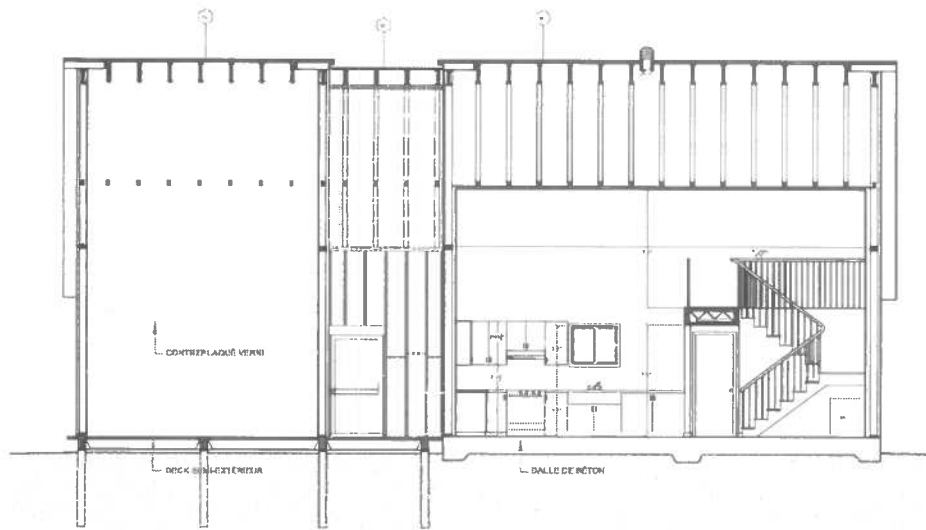
TITRE DU DESSIN :
DÉTAILS

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
**Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier**

PROFESSEUR : André Casault

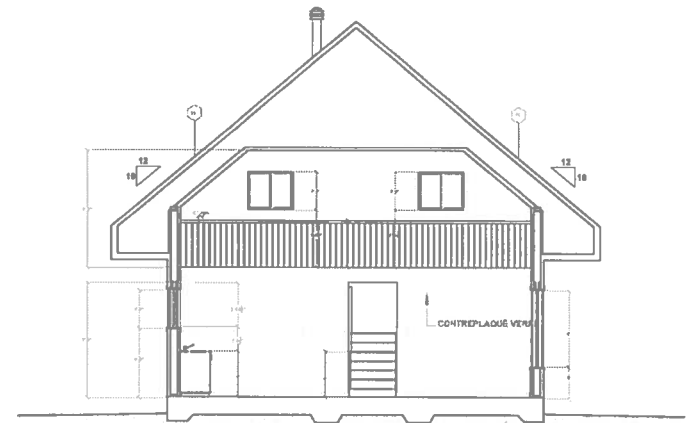
DATE : 16 Décembre 2003

A4 / A8



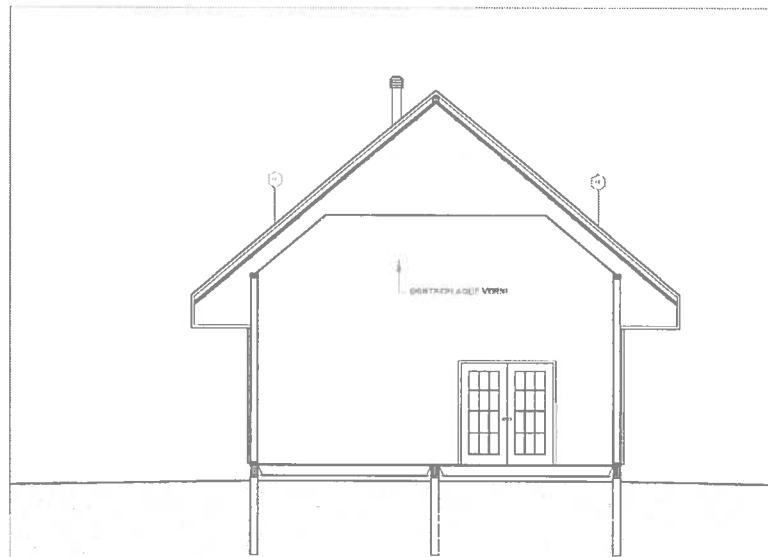
9 COUPE LONGITUDINALE MAISON

A-1



10 COUPE TRANSVERSALE MAISON

A-1



11 COUPE TRANSVERSALE ANNEXE

A-1



12 COUPE TRANSVERSALE CABANON

A-1



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :

COUPES

CONÇU ET DESSINÉ PAR :

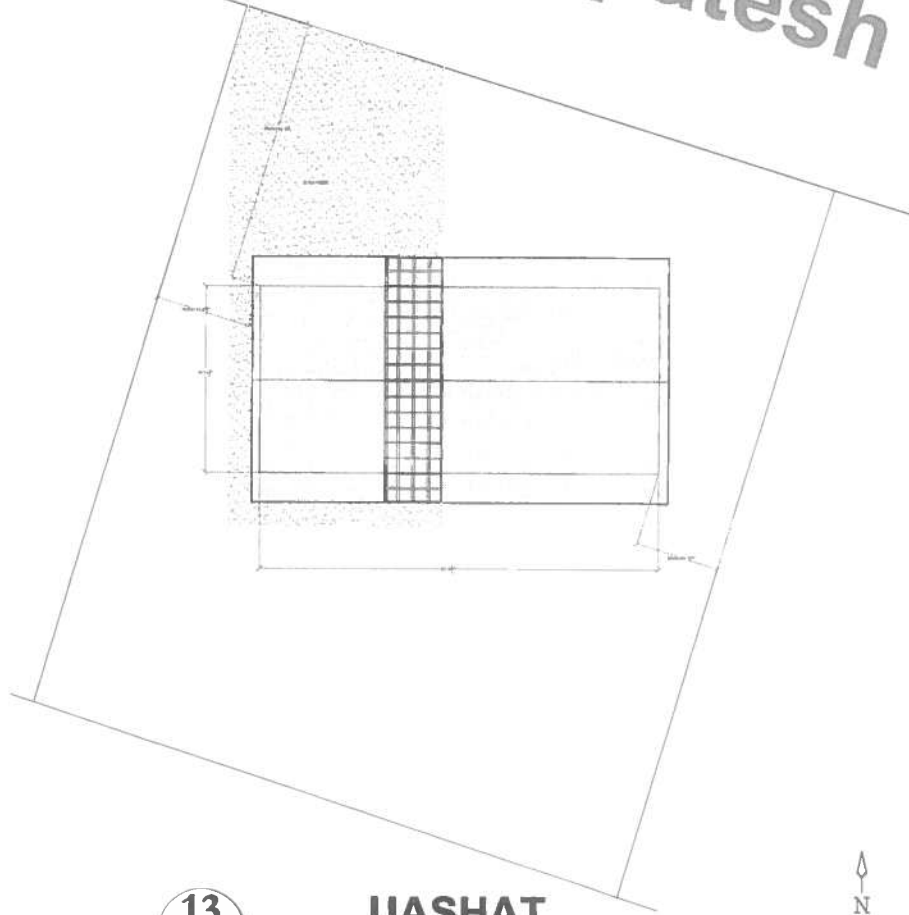
Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier

PROFESSEUR : André Casault

DATE : 16 Décembre 2003

A5 / A8

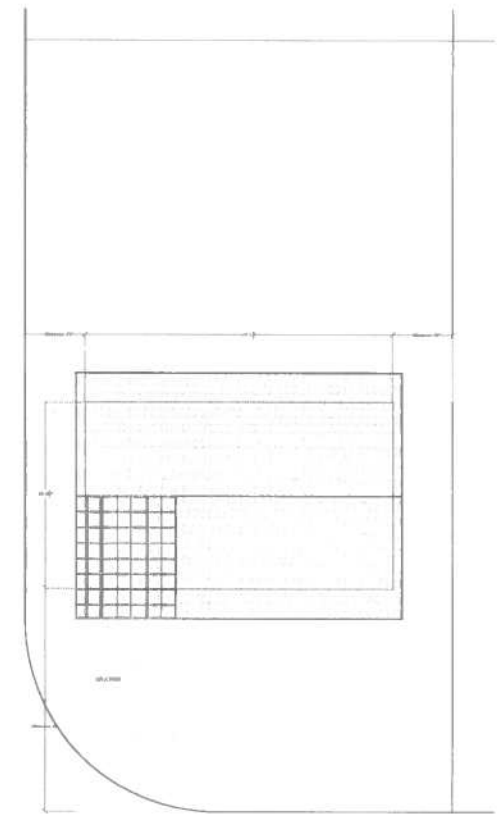
Rue Shapatesh



13

UASHAT

Rue Ueniss



14

MALIOTÉNAM



L'UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :

IMPLANTATION

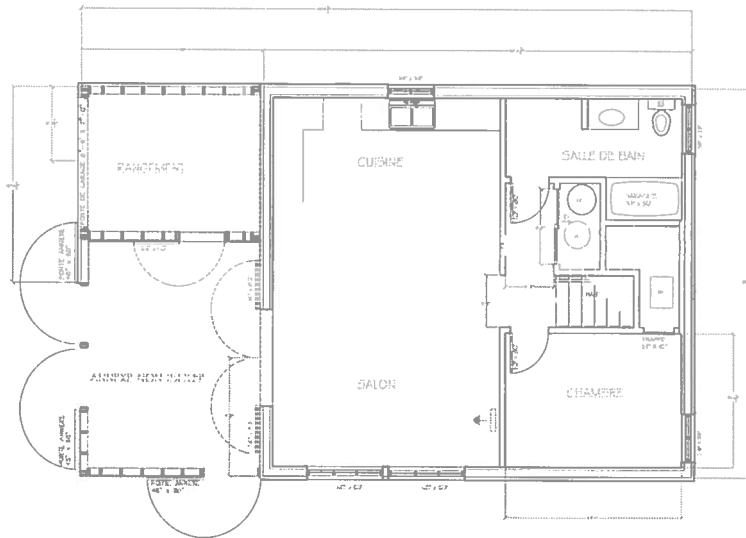
CONÇU ET DESSINÉ PAR :

Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier

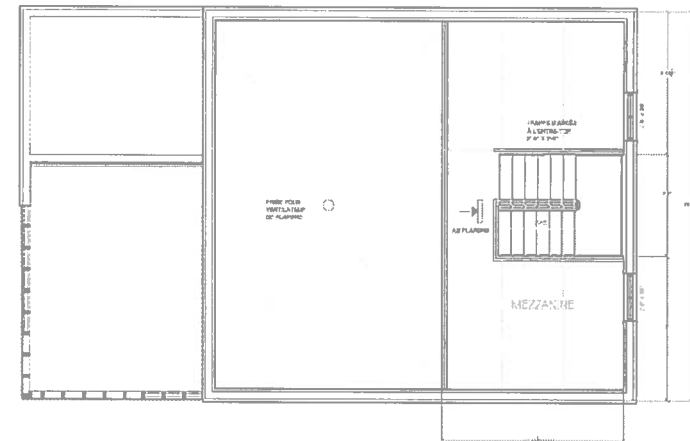
PROFESSEUR : André Casault

DATE : 16 Décembre 2003

A6 / A8



15 PLAN R-D-C



16 PLAN ÉTAGE



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :
HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :
MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :
PLANS - PROPOSITION
MALLOTÉNAM

CONÇU ET DESSINÉ PAR :
Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier
PROFESSEUR : André Casault
DATE : 16 Décembre 2003
A7 / A8



Malioténam



Espace de vie



Mezzanine



Malioténam

Grand espace flexible, en lien avec l'extérieur, la maison vit tout comme ses occupants au rythme des saisons. Les vastes espaces lumineux permettent la pratique des activités traditionnelles et de rencontre. Les matériaux utilisés visent à apporter chaleur et confort. Dans une volonté de simplicité et de réalisme, la maison se veut une réponse à la culture, à l'environnement et aux moyens disponibles.



Uashat



Séjour



Annexe



UNIVERSITÉ
LAVAL
Faculté d'Aménagement,
d'Architecture et des Arts Visuels
École d'Architecture

ATELIER DE CONCEPTION :

HABITAT ET CULTURE
ARC-66359

PROJET :

MAISONS
«CONCEPT INNU»

TITRE DU DESSIN :

PERSPECTIVES

CONÇU ET DESSINÉ PAR :

Véronique Proteau
Marie-Hélène Verdier

PROFESSEUR : André Casault

DATE : 16 Décembre 2003

A8 / A8

Annexe: plan de cours

 UNIVERSITÉ
LAVAL

École d'architecture

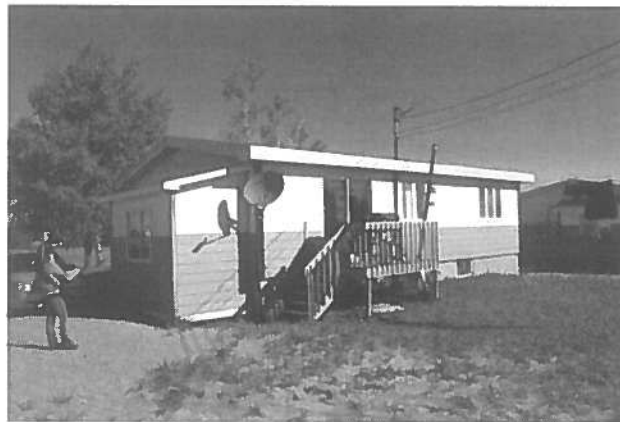
Plan de cours
Automne 2003

HABITATS et CULTURES

Une maison « concept innu »¹ à l'échelle 1 : 1
Conception et construction de prototypes pour la communauté de
Uashat mak Mani-Utenam
ARC-66359

Professeur : André Casault

Août 2003



Maison et chalet à Mani-Utenam (Source: Habitats et cultures, automne 2002)

Fonction de l'atelier dans le programme

L'atelier *Habitats et cultures* vise à introduire les étudiants aux milieux socioculturels auxquels ils sont en général étrangers, et à les mettre en situation de découverte intellectuellement stimulante, d'observation active et d'écoute sensible à leurs interlocuteurs.

¹ L'expression « Maison concept innu » vient de M. Rémy Bastien, directeur du bloc 4 à Innu Takuaiakan.

Cet atelier est dédié à l'étude de la relation entre les modes d'appropriation et d'occupation de l'espace, les formes bâties et les pratiques culturelles qui découlent de la transformation de l'héritage du passé. Les dimensions temporelles et collectives de l'architecture qui exprime la culture en mouvement constituent les principaux fondements de la réflexion.

Dans le cadre d'un projet, l'atelier vise la collecte et l'analyse d'une information pertinente, l'exploration architecturale et la production de propositions culturellement déterminées et adaptées aux modes de vie, aux valeurs et aux ressources des milieux d'intervention concernés. L'atelier est concomitant au cours *ARC-66365, Architecture, urbanisme et coopération internationale*.

But de l'atelier

1. Développer l'autonomie de l'étudiante ou de l'étudiant en lui faisant exercer son sens critique relativement à l'existence de divers systèmes de valeurs.
2. Développer la capacité de l'étudiant à définir la nature de l'information nécessaire, les méthodes de collecte et d'analyse, et les moyens d'intervention appropriés à chaque situation culturelle, dans le cadre d'un projet de design architectural.

Objectifs de l'atelier

1. Comprendre l'interrelation et l'influence des facteurs culturels qui caractérisent le rapport entre une communauté et son territoire.
2. Savoir prendre en considération les caractéristiques historiques, économiques, politiques et sociales dans le processus de conception d'un projet d'architecture.
3. Savoir établir la responsabilité de l'architecte à l'égard des valeurs et des aspirations spécifiques des populations pour lesquelles il travaille.
4. Au plan de la conception d'une proposition de design :
 - ü Savoir identifier le potentiel d'un site en rapport avec l'histoire du territoire, sa valeur symbolique et les attributs morphologiques du paysage dans lequel il s'inscrit;
 - ü Savoir identifier le potentiel architectural du programme d'un projet, en rapport avec les besoins et aspirations exprimées; pour établir une stratégie de design pertinente ;
 - ü Savoir explorer de façon inventive la distribution spatiale et les caractéristiques formelles et constructives des lieux et édifices à réaliser;
 - ü Être capable de représenter le projet sous diverses formes figuratives ou techniques, et de le présenter oralement et par écrit dans ses aspects les plus significatifs.

Le contexte du projet

Le projet s'effectuera en étroite collaboration avec INNU TAKUAIKAN USHAT MAK MANI-UTENAM une communauté innu (montagnaise) dont les territoires sont situés près de Sept-Îles sur la Côte Nord, à quelque 700 km de Québec sur la route 138. Elle rassemble environ 2132 résidents qui habitent pour la plupart des maisons unifamiliales détachées. Dans les 2 communautés (Uashat et Mali-Utenam), on retrouve également des écoles primaires et secondaires, des églises, des commerces de proximité, des dispensaires, des bâtiments communautaires, etc. L'établissement de la première « réserve » montagnaise de Sept-Îles date de 1909. Bien que le peuple nomade des Montagnais ait occupé le territoire de la Côte Nord depuis des millénaires, vivant de chasse, de cueillette et de trappe, c'est au tournant du siècle que leur sédentarisation s'affirme. Vers 1926, on retrouvait une soixantaine de familles autochtones à proximité de Sept-Îles, alors un village modeste regroupant environ 120 familles de pêcheurs et de travailleurs de la forêt. Ce premier établissement innu, appelé Uashat, sera plus tard agrandi puis scindé pour former deux morceaux du tissu urbain de Sept-Îles.

En 1949, le gouvernement canadien crée une deuxième réserve appelée Mani-Utenam (ou Malioténam). Cette dernière est située à environ 14 km à l'est de Uashat. La création de cette seconde enclave vise essentiellement à forcer le regroupement de tous les autochtones dans une seule communauté. Alors que des familles autochtones décident ou se voient obligées de déménager dans la nouvelle réserve, plusieurs autres refusent de partir de Uashat. Les gouvernements fédéral et municipal, de collusion avec le clergé, exerceront des pressions sur les autochtones récalcitrants, notamment en interdisant l'accès à leur église et en refusant d'enterrer leurs morts en terre consacrée (Vachon 1985). Les Montagnais auront finalement gain de cause : ils habiteront désormais deux communautés séparées par la zone urbaine en expansion de Sept-Îles.

À partir de 1919, avec l'adoption de la *Loi sur les Indiens*, le gouvernement canadien oblige les autochtones à se scolariser et, en 1951, à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Cette Loi constitue un parmi d'autres facteurs (nouvelle alimentation, construction subventionnée de maisons, travail dans les nouvelles compagnies d'exploitation minière, besoin d'aide financière, etc.) qui ont progressivement achevé la complète sédentarisation des Montagnais et bouleversé leur rapport avec l'environnement et leurs traditions (Vachon, 1985).

Au début des années 1990, les deux réserves comptent 424 unités d'habitation, pour la plupart des maisons de type bungalow accueillant en moyenne 5 personnes. À Uashat, les quelque 267 hectares de territoire urbanisé sont physiquement enclavés par le tissu résidentiel de faible densité de Sept-Îles. Le territoire de Mani-Utenam, qui compte 502 hectares, est entouré de forêt. Ces étendues ne représentent en fait qu'une petite partie du territoire traditionnel des Montagnais qui comprend le bassin de plusieurs rivières (Charron et Boudreault, 1994).

Cela dit, les deux communautés innues possèdent des attraits naturels exceptionnels, notamment le long du littoral. À Mani-Utenam, plusieurs petits chalets s'égrènent le long d'une large plage en contrebas d'une falaise résineuse. À Uashat, le littoral de la baie accueille un camping, une agora gazonnée et les traces d'une

ancienne marina. Les 2 communautés sont à peu près complètement déboisées à la suite de la construction de maison et de rues sur le modèle de la banlieue québécoise d'après-guerre. Le paysage nordique de cette région est principalement marqué par la présence d'un sol sablonneux où poussent des herbes et des arbustes indigènes. Les écosystèmes semblent fragilisés par le développement : empiètement dans les dernières zones boisées, ratissage du couvert végétal avant construction, érosion du sol, etc. **L'importation de modèles suburbains en provenance des villes du sud s'est effectuée sans grande adaptation aux caractères intrinsèques du paysage et encore moins à la culture innue.** À titre d'exemple, le découpage des îlots et des parcelles en propriétés individuelles s'oppose à la notion innue de partage du territoire communal.

Contrairement au reste de la population québécoise, la population innue est « jeune » et en forte croissance (Charron et Boudreault, 1994; Dickason, 1992). Cela dit, les autochtones font face à plusieurs problèmes sociaux dont un fort taux de dépendance à l'assistance sociale et de suicide chez les jeunes, parmi les plus élevés au monde (Dickason, 1992 : 418). Néanmoins, l'accroissement de l'activisme politique dans les dernières décennies fournit aux autochtones une voix au chapitre des décisions en matière de planification territoriale. Avec une capacité d'adaptation pérenne, les autochtones affirment de plus en plus leur présence et leur identité, notamment à travers la reconnaissance internationale de leur art.

Mission et objectifs du projet

Développer des solutions architecturales culturellement adaptées aux communautés. Le projet dans son ensemble vise à concevoir des prototypes de maison « concept innu »².

Une maison « concept innu » :

Depuis le début de la sédentarisation de la communauté innue de Uashat mak Mali-Utenam, les membres de la communauté ont très peu été impliqués dans la conception des maisons qui sont construites sur leurs territoires. Les plans proviennent de la SCHL ou sont commandés à des bureaux d'architectes. Du point de vue de la forme et de l'aménagement des maisons, ce sont davantage les Innues qui se sont adaptés aux maisons que le contraire, c'est-à-dire le cadre bâti à leurs modes de vie. Les aménagements conventionnels, de types maisons de banlieues nord-américaines, ne répondent pas aux usages et aux modes de vie traditionnelles ou même contemporains des Innus. Les résultats des précédents projets de collaboration semblent montrer que les Innus interviennent encore relativement peu sur le bâti: l'appropriation des espaces domestiques semblent demeurer modeste, créant ainsi certains problèmes au niveau, entre autre, de l'entretien des maisons.

Cependant, il est important de noter que depuis plusieurs années même si peu d'Innus s'impliquent dans la phase conception, beaucoup participent à la construction de leurs maisons et par le biais du Conseil de bande et des entrepreneurs innus, ils en contrôlent maintenant presque toutes les étapes de réalisation. En effet, aujourd'hui à Uashat et à Mali-Utenam deux entrepreneurs en construction et quelques particuliers - qui participent au programme d'auto-construction - bâtissent l'ensemble des maisons de la communauté. Le projet compte se servir de cette expertise.

² Voir note 1

Les objectifs

Les objectifs de ce projet de maison « concept innu » sont donc de :

- mieux comprendre les besoins « résidentiels » des Innus,
- mieux saisir les rapports que les Innus entretiennent avec les espaces domestiques,
- concevoir une maison ou des maisons qui seront mieux adaptées à la culture innue,
- développer et construire des prototypes durables et socialement adaptés aux contextes physiques, socioéconomiques et écologiques des deux territoires de la communauté.
- sensibiliser les membres de la communauté à leur rôle dans la gestion et le contrôle de l'environnement bâti, (sensibilisation particulière auprès des jeunes)
- impliquer les membres de la communauté dans la conception de leur maison,

Principales activités du projet :

- Enquêtes auprès des membres de la communauté et plus précisément auprès des futurs usagers,
- Conception des maisons par le biais d'un processus participatif avec les futurs usagers,
- Consultation tripartite - usagers (et les membres impliqués du conseil de bandes et leurs représentants)
- concepteur (les étudiants d'architecture supervisés par des professeurs de l'École d'architecture) et les constructeurs (les entrepreneurs locaux innus).
- Sensibilisation des jeunes à l'importance du cadre bâti et à l'environnement en général, en les intégrant au processus de conception et en organisant des activités de sensibilisation à l'École d'architecture,
- Élaboration des plans, du devis et de l'estimation des coûts pour construction,

Phase du printemps (hors atelier)

- Construction des prototypes,
- Suivi de la construction par des représentants du conseil de bande et un ou deux étudiants ayant participé à la conception.
- Analyse post-occupationnelle des prototypes

La démarche de l'atelier se fonde sur une collaboration étroite avec les Innus; les représentants de la communauté, les clients et futurs usagers des maisons et les entrepreneurs/constructeurs. À ce titre, trois rencontres importantes sont prévues durant la session, deux auront lieu à Uashat mak Mani-Utenam et une à l'École d'architecture. Ces rencontres seront importantes pour bien valider les orientations, les objectifs et les programmes qui sous-tendent l'élaboration des propositions.

Déroulement de l'atelier

Dans sa pratique professionnelle, l'architecte est appelé à composer avec l'expertise de plusieurs intervenants locaux pour arriver à concevoir des milieux de qualité qui répondent adéquatement aux besoins et aux attentes des communautés qui y vivent. Dans cet esprit, toutes les activités qui se dérouleront dans le cadre de l'atelier sont organisées sur une base de travail en équipe.

Au-delà du travail en atelier, plusieurs activités consisteront en des réunions, des tables-rondes et, si le contexte le permet, des sessions intensives de design participatif en compagnie de professeurs, d'invités

experts s'intéressant à la problématique abordée, de même que de résidants et d'intervenants du milieu d'intervention. Les participants à l'atelier devront contribuer très activement à la préparation et au déroulement de ces sessions périodiques au cours desquelles seront discutées les orientations du projet et les propositions d'aménagement.

La journée du mercredi sera consacrée au suivi des travaux des équipes en atelier, avec ou sans invités. Le professeur sera présent durant cette journée. La présence ponctuelle des participants à l'atelier, le mercredi, est obligatoire. Il est clair que chaque étudiant devra réserver du temps supplémentaire durant la semaine pour poursuivre ses travaux, en fonction du nombre de crédits alloués au cours (6 crédits = 18 heures de travail individuel par semaine, durant 15 semaines).

PHASE DE PROGRAMMATION - du 3 septembre au 24 septembre (3 semaines)

Prise de connaissance des enjeux: recherches, exposées, enquêtes, cueillette de données et analyse critique.

Une partie des mercredis de cette première phase sera consacrée à des exposées par des experts ainsi que par des présentations des travaux effectués dans les années passées sur la question autochtone. L'autre partie de nos journées de rencontre sera consacrée à la recherche et à la préparation de notre première visite à Uashat mak Mani-Utenam.

A; Préparation des questionnaires pour l'enquête sur les aspects culturels et socio-économiques de la programmation.

- Questionnaires et entrevues avec les résidants (+ cartes mentales)
- Rencontres avec les entrepreneurs/constructeurs
- Rencontres avec les responsables du Conseil de bande

B : Préparation des relevés physiques de maisons des deux réserves;

- Relevés de maisons
- Croquis des lieux
- Photos des sites existants, maisons actuels et objets domestiques et usuels

Nous nous aiderons d'ouvrages de lectures et d'interprétation du milieu bâti tel que *Structure of the Ordinary* de John N. Habraken(1998), *The Social Logic of Space* de Bill Hillier (1987), *Decoding Homes and Houses* de Julienne Hansen (1998), *Interpreting Basic Building* de Gianfranco Caniggia et al. (2001) pour bien préparer notre travail de relevés et s'assurer d'une certaine justesse dans nos analyses.

PHASE PRÉLIMINAIRE DE CONCEPTION - du 24 septembre au 15 octobre (4 semaines)

Analyse des résultats d'enquêtes et élaboration des objectifs et critères de design

Il s'agit ici d'opérationnaliser les résultats des analyses au moyen de stratégies (objectifs) et de mesures d'impact des interventions (critères). En d'autres mots, comment transformer les résultats des enquêtes en programmes innovateurs qui répondront aux besoins de la communauté innue.

Hypothèses de design.

L'un des principaux objectifs de cette étape est de concevoir des hypothèses (un dossier préliminaire) suffisamment développées pour en discuter le contenu lors du deuxième séjour d'étude à Sept-Îles.

Dès cette première phase, nous intégrerons au questionnement culturel de base, des questions constructives et économiques au développement des propositions. Il est important, pour garantir la justesse et la maturité de nos propositions, de constamment s'assurer que notre travail se développe en symbiose avec la communauté innue.

Deuxième séjour d'étude à Sept-Îles

Présentation du dossier préliminaire, des hypothèses de design et discussion

- Il s'agit ici de présenter les hypothèses élaborées à l'Étape 1 aux représentants de la communauté innue, aux futurs résidents et aux entrepreneurs/constructeurs pour discussion et réorientation si nécessaire.
- On peut envisager l'organisation d'ateliers de discussion ou de sessions de design participatif en petits groupes composés des intervenants locaux.
- L'un des principaux objectifs de cette étape est de construire un processus de consultation (voire de participation) menant à un consensus sur les orientations à prendre.

PHASE FINALE DE CONCEPTION - 15 octobre au 12 novembre (4 semaines)

Présentation des dossiers finaux de conception

- Après évaluation, il faut revoir les propositions et apporter les dernières mises au point aux différents prototypes.
- Illustrer les propositions au moyen des outils usuels : plans d'ensemble, plans, coupes, élévations, perspectives et croquis de chaque prototypes, maquettes, etc.
- **Une troisième et dernière présentation des projets** en présence de nos partenaires de Uashat mak Mali-Utenam, elle aura lieu à l'École d'architecture.

PHASE EXÉCUTION - 14 novembre au 12 décembre (4 semaines)

Estimé finale, devis et dessins de construction; préparation des documents finaux

- Consultations professionnelles pour l'estimation des propositions développées,
- Dessins des détails principaux concernant les innovations conceptuelles et technologiques.
- Rédaction d'un devis adapté au travail des entrepreneurs.
- Mise en forme des documents finaux

Évaluation

Critères généraux

- Rapport « efforts – effets », ou rapport entre travail investi et résultats obtenus;
- Rigueur de la démarche, jugement et cohérence des choix;
- Contribution des interventions proposées à l'amélioration des milieux et de la qualité de la vie des citoyens des 2 communautés innues;
- Qualité des aménagements proposés relativement à la notion de développement durable et responsable;
- Lien entre identité du lieu (existante et rétablie) et inscription du projet dans une continuité historique;
- Qualité des interventions relativement aux besoins et aux dimensions qui caractérisent l'identité innue;
- Qualité de la communication verbale, écrite, graphique;
- Participation, jugement, originalité et autonomie

Des critères spécifiques pourront s'ajouter à cette liste, en fonction du contenu des travaux évalués. Les critères d'évaluation seront définis lors de la présentation de chacune des phases du projet. La répartition des points est la suivante :

Répartition des points

Phase de programmation

- Constitution du dossier de programme
- (résultats d'enquêtes, constats des analyses de relevés, etc.) 10%

Phase de conception

- Dossier préliminaire) 15%
- Dossier final 25%

| | |
|---|------|
| Phase exécution (en considérant l'ensemble du dossier) | 35% |
| Participation, originalité, jugement, autonomie (individuel) | 15% |
| Total | 100% |

Barème d'évaluation

| | | | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|------|---|
| 4.33 | 4.00 | 3.67 | 3.33 | 3.00 | 2.67 | 2.33 | 2.00 | 0 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|---|

Selon cette échelle, les lettres ont la signification suivante:

- A : Atteinte convaincante de l'ensemble des objectifs visés
- B : Atteinte satisfaisante de la majorité des objectifs visés
- C : Plusieurs des objectifs n'ont pas été atteints de manière concluante
- E : Trop d'objectifs n'ont pas été atteints de manière concluante

Le professeur se réserve le droit de refuser d'évaluer un projet dont il n'aurait pas supervisé la démarche de conception et d'élaboration en atelier. La présence et la participation à l'atelier et à toutes les activités sont donc requises. En cas de non-présence ou de non-participation à l'atelier, le professeur se réserve le droit de procéder à une évaluation négative.

CALENDRIER

| Dim | Lun | Mar | Mercredi | Jeu | Ven | Sam |
|---------|-----|-----|---|-----|-----|-----|
| 31 août | 1. | 2 | <u>3 sept</u> : 1 ^e rencontre; présentation de l'atelier formation des équipes, exposé sur les précédents travaux, début du travail de recherche et préparation des enquêtes et relevés, | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | <u>10 sept</u> : Exposé sur la culture Innue – échanges et discussions sur les recherches, - Préparation du matériel d'enquêtes et de relevés pour la 1 ^{ière} visite à Uashat (suite) | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | <u>17 sept</u> : Exposé et échange sur la culture innue (suite) - Finalisation du du matériel d'enquêtes et de relevés pour la 1 ^{ière} visite à Uashat - 1 ^{ière} visite à Uashat ; enquêtes, relevées rencontres avec les clients et les entrepreneurs/constructeurs (visite de 3 jours possiblement à cheval sur le samedi 20 sept.) | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | <u>24 sept.</u> : Analyse des résultats d'enquêtes Définition du « programme » Début de la phase de conception | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | <u>1 oct.</u> Travail en équipe ; conception en vue de la production des esquisses (et maquettes) préliminaires (tenir compte tout au long du processus des facteurs culturels, des aspects construction de vos solutions et du coût de ces dernières). | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | <u>8 oct.</u> conception en des esquisses (et maquettes) préliminaires (suite) estimé préliminaire | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | <u>15 oct. (2^{ème} visite à Uashat)</u> Présentation des esquisses préliminaires à Uashat aux clients (usagers et représentants du conseil de bandes) et discussion des esquisses avec les entrepreneurs/constructeurs (1 ou 2 journées à Uashat possiblement à cheval sur le samedi 18 oct.) | 16 | 17 | 18 |

| | | | | | | |
|----|--------|----|--|----|----|--------|
| 19 | 20 | 21 | 22 oct. Début de la conception de la proposition finale Retour sur les commentaires reçus des clients et des constructeurs | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 oct. semaine de lecture | 30 | 31 | 1 nov. |
| 2 | 3 | 4 | 5 nov. Conception de la proposition finale (suite) | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 nov. : <u>3^{ème} rencontre avec les clients et les constructeurs</u> Présentation de la proposition finale aux clients et aux constructeurs à l'École d'architecture. Début de l'exécution | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 nov.. Correction des propositions, finalisation des détails de construction et estimation finale | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 nov. Peaufinage des propositions, des détails de construction et ajustements des estimés | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 1 déc. | 2 | 3 déc. suite | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 déc. ; Dernières retouches et mise en forme finale des dossiers de projets (dessins, maquettes devis et estimés | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17déc. ; Présentations finales à l'École d'architecture | 18 | 19 | 20 |

Bibliographie

A- Cette partie de la liste de références comporte des ouvrages traitant plus précisément de questions autochtones. Cette liste de références devra être complétée par les participants à l'atelier.

Gouvernement du Québec (n. d.). *Montagnais - Naskapi*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.

Gouvernement du Québec (1988). *Pour parler des Amérindiens et des Inuits*, Guide à l'usage des professeurs du secondaire, Histoire et géographie, Bibliographie sélective commentée.

Gouvernement du Québec (1992). *Vers une perception plus juste des Amérindiens et des Inuits*, Guide à l'usage des enseignants et des enseignantes du primaire et du secondaire, filmographie sélective commentée, juin.

FORTIN, Jean (1980). *Coup d'oeil sur le monde merveilleux des Montagnais de la côte nord, 1954 - 1980*.

Gouvernement du Canada (1997). *Les premières nations*. Ottawa : Affaires indiennes et du nord.

McLUHAN, T.C. (1976). *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris : Denoël/Gonthier.

SAVARD, Rémy (1977). *Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal : Hexagone. (E 99 M87 S265 1977)

SAVARD, Rémy (1970). *Contes indiens de la basse Côte-Nord du Saint-Laurent*, Ottawa : Musée national de l'homme, collection Mercure, Le service canadien d'ethnologie, dossier No. 51 (E 78 C213 M9863 51).

SAVARD, Rémy (1979). *Destins d'Amérique: les Autochtones et nous*, Montréal : Hexagone (E78 C213 S265 1979).

SAVARD, Rémy (1974). *Carcajou et le sens du monde: récits montagnais-naskapi*, Québec : ministère des Affaires culturelles (FC 2919 C582 3 1974).

AIGLE BLEU (2002) *L'héritage spirituel des Amérindiens*. Boucherville : Mortagne.

ASSINIWI, Bernard (1998). *Windigo et la naissance du monde*. Hull : Vents d'Ouest, Collection « Critiques ».

BEAULIEU, A. (1997). *Les autochtones du Québec*. Québec : Musée de la civilisation/Fides.

- CHAREST, P. (1968?). *Histoire, démographie et généalogie des premières populations permanentes de la Basse Côte-Nord (De Kegashka à Blanc-Sablon), 1820-1900*. Québec : s.n.
- CHARRON, D. et BOUDREAULT, R. (1994). *Sept-Îles et Malioténam*. Sept-Îles : Institut culturel et éducatif montagnais.
- DELAGE, Denys, Jean-Pierre Sawaya (2001). *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques : droits et pièges d'un héritage colonial*. Genre : Amérindiens/Histoire du Québec et du Canada.
- DELAGE, Denys (1985). *Le pays renversé. Amérindiens et européens en Amérique du nord-est 1600-1664*. Montréal : Boréal.
- DICKASON, O. P. (1992 [1996]). *Les premières nations du Canada : Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*. Québec : Septentrion.
- DICKASON, O. P. (1993). *Le mythe du sauvage*. Québec : Septentrion.
- DUPONT, Jean-Claude (1992). *Légendes amérindiennes*. Éditions J.-C. Dupont.
- DUPUIS, Renée (1991). *La question indienne au Canada*. Montréal : Boréal.
- DUPUIS, Renée (2001). *Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion*.
- DUPUIS, Renée (1997). *Tribus, Peuples et Nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*. Montréal : Boréal.
- JAUVIN, Serge, (recorded and photographed by)(1993), AITNANU – The Lives of Hélène and William-Mathieu Mark , Musée de la Civilisation, Hull.
- KAPESH, An Antane (1979). *Qu'as-tu fait de mon pays ?* Ottawa : Éd. Impossible.
- VACHON, Daniel (1985). *L'histoire montagnaise de Sept-Îles*. Gouvernement du Québec/Édition innu.
- GOVERNEMENT DU Canada (1997). *Les premières nations au Canada*. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.
- SAVARD, Rémi (1979). *Destins d'Amérique : les Autochtones et nous*. Montréal : Hexagone.
- La Revue d'histoire de la Côte-Nord* (1984 -). Baie Comeau : La Société historique de la Côte-Nord.
- Gouvernement du Québec (1984). *La Basse-Côte-Nord*. Québec : Ministère des affaires culturelles

ENDRON, G. et CHAREST, P. (1982?). *Les villages de la Basse-Côte-Nord : origine et peuplement*. Québec : Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

MAK, Andras (1982). *Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord*. Québec: Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

FRENETTE, Pierre (1996). *?? Côte-Nord*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

URBEC, Inc. (1972). Schéma d'aménagement, zone Sept-Iles-Port-Cartier. Comité directeur: O.P.D.Q./M.E.E.R. ; assistance technique: Mission interministérielle de développement économique (M.I.D.E.R.). Montréal : Urbec, inc.

LACHANCE, Denise (1968). *L'acculturation des indiens de Sept-Îles et Malioténam*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

PORLIER FORBES, P. (1984). *Sept-Îles : d'hier à aujourd'hui*. Sept-Îles: Édition Porlier.

LA HAYE, J.-C. (1964). *Cité des Sept-Îles*. Montréal : [s.n.].

RODRIGUE, J. (2001). *Pratiques religieuses contemporaines des Innus de Uashat et Mani-Utenam dans le cadre du pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beaupré*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

JOURDAIN, M. (1973). *La vieille réserve* [enregistrement vidéo] / Les Productions Premières Nations ; [réalisé par] Les Ateliers audio-visuels du Québec, Outremont.

GARDETTE, J. (2001). *Les Montagnais-Naskapis et les Euro-canadiens : dialogue des cultures et rapport à l'autre à travers le temps (XVIIe-XXe siècle)*. Thèse de sociologie (M.A.), Université Laval.

FORTIN, G. (2000). *Tshakapesh et moi : brève exploration à l'intérieur d'un blanc ensauvagé*. Thèse (Ph. D.) en histoire, 2000.

Le Québec amérindien et inuit. (1997). Québec : Éditions Sylvain Harvey.

BOUCHARD, R. (1995). *Le dernier des Montagnais : de la préhistoire au début du XVIIIe siècle* / Russel Bouchard. Chicoutimi: R. Bouchard.

O. N. F. (1992). *La Conquête de l'Amérique I* [enregistrement vidéo] / Office national du film du Canada. Montréal : O.N.F.

VIZENOR, Gerald, *Manifest Manners* (surtout d'un angle post-modern et littéraire, criticisme). Son point de vue est contre l'identité de la victimisation à laquelle certains font parfois référence.

FRAZIER, Ian. *On the Rez* (fiction/documentation qui porte sur la vie quotidien)

NABAKOV, Peter, *Native American Architecture*, (un survol des différents types d'habitations améindiens)

KRINSKY, Carol. *Contemporary Native American Architecture*_ (plus ou moins la suite de Nabakov qui s'arrête vers 1970, parle des architectes blancs qui ont travaillé pour des bandes ainsi des architectes «Indiens»)

B- *Cette partie de la bibliographie contient des titres traitant plus généralement d'Habitats et cultures et d'analyse typomorphologique, de conception, de recherches interculturelles.*

ADLER, Nancy J., *Comportement organisationnel: une approche multiculturelle*, Éd. Reynald Goulet in. 1994.

ALTMAN, Irvin and LOW, Setha. *Place attachment*, Plenum Press, New York, 1992. BF 353 H918 12

BENNETT, Milton. *Education for the Intercultural Experience*, Ed. R. Michael Paige, Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1993.

BORGOR, Peter et Thomas LUCKMAN, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Klincksieck et cie, 1986.

BOURDIER, Jean-Paul, et ALSAYYAD, Nezar. (édité par) *Dwellings, settlements, and tradition: cross-cultural perspectives*, International Association for the Study of Traditional Environments, University Press of America, Berkeley, CA., 1989. 540 p. : ill., cartes : 24 cm., Architecture vernaculaire--Études transculturelles. GN 413 D989 1989.

CANIGGIA, Gianfranco et MAFFEI Gian Luigi, *Interpreting Basic Building – Architectural Composition and Building Typology*, Alinea Editrice, Firenze 2001

FERNANDEZ, Dominique et ZHU, Cun Ming, *La beauté*, Éd. Desclée de Brouwer et les Presses littéraires de Sahngai, Paris 2000.

GRENIER, Louise. *Connaissances indigènes et recherche, un guide à l'intention des chercheurs*, Publié par le Centre de recherches pour le développement international, Ottawa 1998.

HABRAKEN, John N., *The Structure of The Ordinary*, MIT Press, Cambridge Ma., 1998. (NA 2760 H116 1998)

HALL, Edward T., *La danse de la vie*, Paris, Seuil, 1984.

HALL, Edward T., *Le langage silencieux*, Paris, Seuil, 1984.

HANSON, Julienne. *Decoding Homes and Houses*. Cambridge University Press, New York, 1998 (NA 7328 H251 1998).

HILLIER, Bill. *The Social Logic of Space*. Cambridge University Press, Cambridge : 1984. (NA 2765 H654 1984)

JACQUARD, Albert. *L'Éloge de la différence*. Éditions du Seuil (Points), Paris 1978.

JACQUARD, Albert. *De l'angoisse à l'espoir*. Éditions Calmann-Lévy Paris 2002.

JACQUARD, Albert. *Moi et les autres*. Éditions Du Seuil. Paris 1983.

LE BIHAN, Christine. *Les grands problèmes éthiques*, Editions du Seuil, Paris, mars 1997.

NEZAR AlSayyad (Ed.). *Hybrid Urbanism – On the Identity Discourse and the Built Environment*, Greenwood Publishing Group, West port, CT, 2002.

NEZAR AlSayyad (Ed.). *Consuming Tradition – Manufacturing Heritage (Global Norms and Urban Forms in the Age of Tourism)*, Taylor and Francis, ITP Book, Florence, KY, 2002.

RAPOPORT, Amos. *Pour une Anthropologie de la Maison*, Dunod, Paris, 1972. (pour la traduction française). GN 414 AI R219 1969 (salle de lecture)

SURCHAMPS, Dom Angéline et YANG Xin. *L'Architecture*, Éd. Desclée de Brouwer et les Presses littéraires de Sahngai, Paris 2000.

Une revue : *Traditional Dwelling and settlements Review*, Journal of the International Association for the Study of Traditional environments. Center For Environmental Design Research, University of California, Berkeley.

Quelques sites Web à consulter et les nombreux sites qui y sont reliés :

- www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/fnc/index_f.html (affaires indiennes du Canada)
- www.itum.net
- www.ckau.com (radio communautaire de Mani-Utenam)
- www.innunikamu.fr.st/ (festival de musique annuel)
- www.iccm.ca (institut culturel et éducatif montagnais)
- www.statcan (Statistique Canada)